



# Universités & Territoires

N°112 - 01/08/2016

## Sommaire

- **page 2 à 25** : Colloque annuel de l'AVUF Internationalisation de l'ESR et attractivité des villes universitaires Université de Corte - 9 et 10 juin 2016
- **page 26** : 2<sup>ème</sup> Conférence Nationale des Stages Etudiants : Le modèle français en question
- **page 27** : Présentation du séminaire séminaire du réseau des collectivités ESR : les schémas en question
- **page 28/29** : À Paris, la RIVP développe des colocations
- **page 30/31** : Voyage au cœur de la réussite
- **page 32** : Présentation des 1<sup>er</sup> Rendez-vous du logement étudiant à l'Université Paris Dauphine.



## éditorial

# Des paroles aux actes



par Nicolas Delesque  
Directeur de la publication

**Du Brexit à l'horreur des attentats en France ou en Allemagne... notre éditorial aurait pu porter sur ces événements qui percutent de plein fouet l'Europe. Nous aurions pu choisir de centrer nos propos sur le compte-rendu du colloque que notre partenaire historique l'AVUF, a organisé à Corte ou sur la présentation des 1<sup>er</sup> Rendez-vous du logement étudiant. In fine, c'est sur la Turquie que nous souhaitons écrire quelques mots.**

En Turquie, à la suite du coup d'Etat manqué, la purge et l'intimidation dans l'Edu-

cation et l'Enseignement supérieur turcs se développe avec ampleur et rapidité. Cette politique ne peut que nous interroger sur la motivation de l'Etat Turc vis à vis des « *libertés académiques et du pluralisme scientifique en Turquie* ».

Les réactions de la CPU avec une pétition en ligne, mais aussi de l'EUA (European University Association) qui exprime « *son soutien à la communauté universitaire turque* », ou encore celle des ministres de l'éducation et de l'enseignement supérieur qui rappelle que « *l'indépendance des universités est un principe essentiel de la démocratie* » sont salutaires mais sont-elles suffisantes ?

La mise en œuvre d'actions concrètes et coordonnées pour soutenir les universitaires turques serait tout à l'honneur de nos établissements. Certaines Universités Européennes, de façon pour l'heure

non concertées, l'ont déjà envisagées. : attribution de bourses d'entraide universitaire, embauche de chercheurs licenciés, obtention de visas pour ceux qui ne souhaitent pas rentrer, etc. sont autant de pistes pour passer de la condamnation morale à la solidarité.

Les Universités Européennes, maintes fois à la pointe des luttes pour la démocratie et les libertés des peuples et des individus doivent se mobiliser pour soutenir leurs collègues turques. Cette mise en mouvement poussera, espérons-le, l'Europe et nos gouvernements à une réaction institutionnelle à la hauteur de la « *répression du savoir et de la liberté universitaire* » et de « *la chasse à toutes dissidences intellectuelles* » qui s'abat sur la Turquie. ■

Info +  
[www.change.org](http://www.change.org)

## Parties prenantes



# Colloque annuel de l'AVUF Internationalisation de l'ESR et attractivité des villes universitaires

## Université de Corte - 9 & 10 juin 2016

### Sommaire

- **page 2 à 3** : Internationalisation de l'ESR et attractivité des villes universitaires
- **page 4 à 6** : Caractérisation de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **page 7 à 9** : Les facteurs d'attractivité des villes universitaires Atouts et faiblesses
- **page 10 à 12** : Les impacts directs et indirects de la mobilité internationale des étudiants et chercheurs
- **page 13** : Conclusion de la 1<sup>ère</sup> journée
- **page 14 à 15** : Penser l'enseignement supérieur comme un élément d'attractivité de nos territoires
- **page 17 à 18** : Des stratégies concertées entre territoires et établissements d'ESR
- **page 19 à 20** : La dynamique Corse : L'université, ses territoires
- **page 21 à 22** : Cultiver son attractivité et renforcer l'impact de l'internationalisation
- **page 23** : Refuser les normes
- **page 24** : Conclusion



Le colloque a débuté par une visite d'étude au laboratoire Stella Mare de l'Université de Corse.

Info + :  
[Facebook-Stella-Mare](#)



## Internationalisation de l'ESR et attractivité des villes universitaires

Afin d'introduire les travaux, les organisateurs ont donné la parole à Paul-Marie Romani, président de l'université de Corse Pasquale Paoli et Alexandra Willaume Albertini, adjointe au maire de Corte. C'est Jérôme Auslander, adjoint au maire de Clermont-Ferrand et président de la commission Relations internationales de l'AVUF qui s'est chargé de conclure les propos introductifs devant un amphithéâtre particulièrement attentif.

Le président de l'université a commencé par souhaiter la bienvenue à l'ensemble des participants au colloque dans « *l'amphithéâtre historique de l'université de Corse* ». Il retrace ensuite les démarches qui ont abouti à l'organisation de ce colloque en Corse : « *nous avons appris il y a un peu plus d'un an la volonté de la mairie de Corte d'adhérer à l'Association des Villes Universitaires de France* ». Il s'agit « *d'une double décision importante, inédite et attendue depuis longtemps qui fait définitivement entrer la ville de Corte dans le concert des villes universitaires de France* ». Le président de l'université remercie ainsi le maire de Corte, absent pour des raisons mé-

dicales, et Catherine Vautrin, la présidente de l'AVUF.

À la suite de ces remerciements, il revient sur l'implication forte de la ville de Corte dans l'histoire de l'université de Corse. Il poursuit en décrivant les caractéristiques actuelles de l'établissement, avant de résumer : « *L'université de Corse a plus 35 ans et a trouvé toute sa place dans le système national et européen* ».

Pour le président, son établissement est très sensible aux 3 grands objectifs que s'est fixé l'AVUF lors de sa création dans les années 90 à savoir :

- Regrouper des villes universitaires et

défendre leurs intérêts communs ;

- Devenir un lieu d'échange permanent ;
- Développer des relations suivies avec les villes universitaires européennes.

Le colloque doit, selon lui, permettre « *d'échanger, de croiser les expériences* » et surtout répondre à la question : « *comment rester attractif dans un contexte international hyper concurrentiel* ». Pour Paul-Marie Romani, « *l'internationalisation des activités pédagogiques et scientifiques implique nécessairement une politique volontariste et hyper active* ». Il illustre son propos en prenant exemple sur son université qui a engagé depuis une dizaine d'années une ambitieuse ouverture à l'international. Il cite différents réseaux dans lesquels l'université s'investit comme le réseau A.R.C Euro-méditerranéenne ou le réseau des universités insulaires. Le président insiste également sur le nombre significatif d'étudiants étrangers (8 % des effectifs) dans son établissement. Pour lui, la

croissance future de l'université de Corse dépend principalement de ces flux d'étudiants étrangers.

Il conclut son propos en évoquant le travail important entre l'université et la ville de Corte : « *je fonde personnellement de grands espoirs sur cette coopération* » qui s'articule autour de 3 enjeux principaux :

- enrichir les liens humains ;
- favoriser l'intégration patrimoniale de l'université dans la ville ;
- favoriser les actions communes dans le domaine de la culture de l'économie et de l'environnement.

*« Faire progresser ensemble la pensée et l'action »*

**Alexandra Willaume Albertini,**  
adjointe au maire de Corte

L'adjointe à la culture, au patrimoine et aux relations avec l'université revient sur l'adhésion de la collectivité à l'AVUF et remercie l'association d'avoir confié à Corte l'organisation de ce colloque. Elle souhaite que « *la collaboration de ces deux journées s'avère fructueuse dans un contexte de mondialisation où les enjeux pour les villes universitaires sont importants et conséquents* ».

Elle revient alors sur le sujet du colloque « *particulièrement intéressant* » et souligne que « *des villes ont accru leur rayonnement grâce à leur collaboration avec la recherche scientifique et l'enseignement supérieur* ». Pour elle,

c'est en se remettant en question de façon permanente, en échangeant, en comparant les expériences que les villes universitaires peuvent avancer. C'est là, précise Alexandra Willaume Albertini que se fonde l'adhésion de la ville de Corte à l'AVUF. « *Cela contribuera à donner un nouvel élan [...] Nous avons sans doute besoin d'un recul théorique, analytique, pour diversifier nos démarches et repartir dans des directions productives. Une sorte de coaching collectif, intellectuel sur le sujet, de façon à piocher dans une boîte à idées tout en y mettant notre contribution* ». L'adjointe au maire de Corte conclut son propos en rappelant que, pour elle, l'association d'universitaires et d'instances politiques contribuera « *à faire progresser ensemble la pensée et l'action* ».

*« La recherche et l'enseignement ne sont jamais autant stimulés que lorsqu'ils s'inscrivent dans la confrontation des idées et des cultures »*

**Jérôme Auslender,**  
adjoint au maire de Clermont-Ferrand  
et président de la commission  
Relations internationales de l'AVUF

Jérôme Auslender commence son intervention en remerciant, au nom de l'AVUF, la ville de Corte et l'université pour leur accueil. Il excuse également Catherine Vautrin, présidente de l'AVUF, pour son absence au début des travaux de ce colloque.

Après avoir présenté à l'ensemble de l'auditoire l'AVUF, comme « *un lieu d'échange entre élus et techniciens en charge des questions d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante, et également un centre de ressource et une plateforme d'évènements mutualisés entre collectivités sur les territoires et les campus* ». Il illustre son propos avec deux exemples : les nuits des étudiants du monde et le tour de France universitaire des gestes écoresponsables.

Il indique que l'AVUF structure ses travaux autour de 4 axes qui correspondent aux commissions internes : la vie étudiante, la valorisation de la recherche, la place de l'université dans les campus, et l'Europe et les relations internationales. C'est sur cette dernière commission et ce dernier axe que se concentrent les travaux de ce colloque.

Jérôme Auslender annonce alors les deux objectifs des travaux : « *mieux appréhender le phénomène de mondialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche d'une part et d'autre part, faire émerger des axes de progrès collectifs pour conforter la place de nos villes et établissements dans les coopérations indispensables entre acteurs et dans l'accueil des étudiants et chercheurs en mobilité internationale* ». Il estime que ces questions sont « *primordiales dans un monde globalisé qui repose en grande partie sur la production et la transmission du savoir* ». Ce sont « *Des enjeux déterminants pour nos territoires* » ■





# Caractérisation de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche

*François Rio, délégué général de l'AVUF donne la parole à Thierry Valentin, directeur adjoint de Campus France, et Quentin Delpech, responsable de projet à France Stratégie. L'enjeu de cette première table ronde est d'arriver à décrire le phénomène, tant au niveau des établissements qu'au niveau des mobilités individuelles des étudiants et enseignants.*

*« Les étudiants étrangers apportent aux territoires, au-delà du simple aspect financier »*

**Thierry Valentin,**  
directeur adjoint de Campus France

Thierry Valentin commence par rappeler que Campus France est l'agence publique responsable de l'attractivité de l'ESR, de sa promotion à l'étranger, mais aussi de la gestion d'un certain nombre de mobilité d'étudiants et d'enseignants-chercheurs. Il souligne que cette structure développe également une activité d'observatoire

des mobilités internationales qui lui permet de produire de plus en plus de rapport dont l'objectif est de répondre aux interrogations de divers acteurs.

Il commence par rappeler quelques éléments de contextualisation : « *il y a 4,5 millions d'étudiants en mobilité internationale dans le monde [...] avec une bonne progression ces dernières années (+35 % entre 2008 et 2013). 49,3 % de ces étudiants viennent d'Asie, 23,6 % d'Europe. Il précise également que la France est 3e au classement des pays d'accueil, même si de récentes études nous classent plutôt au 4e ou 5e rang.*

En France, on accueille des étudiants

qui « *ne collent pas à la photographie mondiale* ». Ils sont d'abord marocains, puis chinois, algériens, tunisiens et Italiens. Le directeur adjoint de Campus France fait remarquer que cette cartographie « *distribue les origines des mobilités entrantes en fonction d'une aire historique de l'influence française* », même si depuis 5 ans, le nombre d'Américains qui suit une partie de leur cursus en France est en rapide évolution. L'intervenant ajoute que ces étudiants, qui viennent en mobilité en France, vont principalement dans les universités françaises (73,5 %), les écoles de commerce (7,3 %) et les écoles d'ingénieurs (4,9 %).

Après cette brève contextualisation, Thierry Valentin souhaite axer la première partie de sa présentation sur la mobilité sortante. « *Étrange dans un colloque sur l'attractivité des territoires [...], mais nous considérons à Campus France que l'une des conséquences de cette attractivité est l'incitation à la mobilité sortante. Surtout, nous savons que*

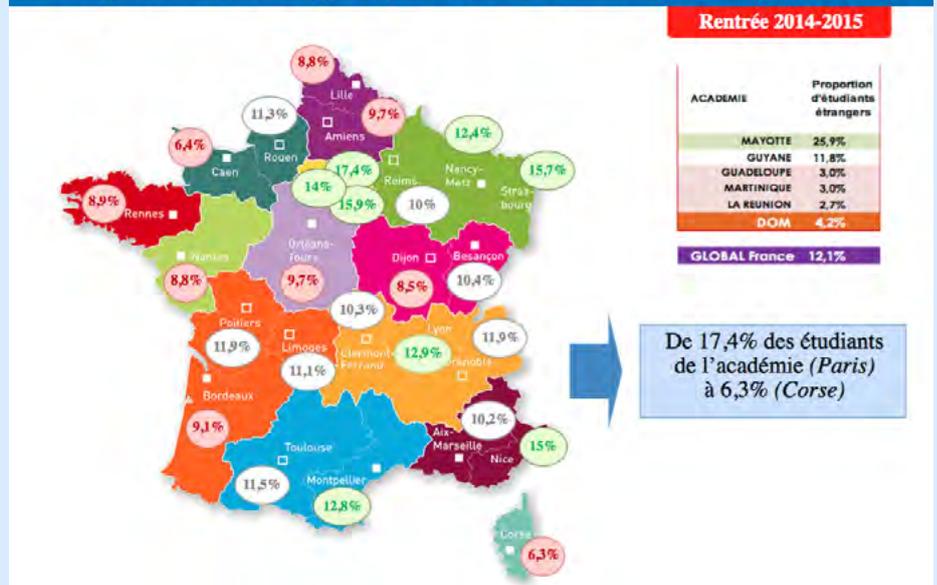
les mobilités sortantes et entrantes s'auto entretiennent ». Il note que la France est au 5e rang mondial en ce qui concerne la mobilité sortante. Campus France s'est également intéressée à la représentation de la mobilité pour les étudiants français. « Il en ressort que pour 85 % d'entre eux la mobilité relève d'une possibilité ». Ces étudiants vont essentiellement en Europe (60 %).

La présentation se poursuit sur la mobilité entrante. Elle concernait 298 902 étudiants à la rentrée 2014-2015. Ils se rendent principalement dans les académies parisiennes, de Lyon, puis dans toutes les grandes villes universitaires. Campus France s'est intéressée plus particulièrement aux évolutions et constate une attractivité variable selon les académies. La Guyane, la Corse et Nice connaissent les plus fortes hausses alors que la Réunion, Amiens, Clermont et Créteil voient leur proportion d'étudiants étrangers baisser. Il liste également les établissements qui enregistrent les plus importantes évolutions avant de noter : « il pourrait être intéressant de regarder de plus près les raisons qui ont entraîné ces évolutions parfois très lourdes sur des périodes courtes ».

La dernière partie de l'intervention se concentre sur les enjeux liés à l'apport économique des étudiants étrangers pendant leurs séjours en France. En prenant en compte les frais d'inscription, le transport depuis le pays, les visites des proches, les frais de vie courante et en déduisant les dépenses liées à la politique d'attractivité de la France, on obtient un solde annuel positif de 1,7 milliards d'euros. Il ajoute que « ce chiffre permettait à Campus France de rentrer dans le débat sur les frais d'inscriptions gratuits pour les étudiants étrangers qui de fait, nous rapportent déjà ». Pour le colloque, ces résultats ont été déclinés afin d'obtenir les dépenses quotidiennes des étudiants étrangers dans les territoires. Il remarque qu'outre l'apport financier, ces étudiants peuvent recommander un territoire pour des vacances (86 %), un séjour d'étude (82 %) y travailler (66 %) ou y vivre (61 %).

En ouverture, il revient sur un souhait de François Rio de citer les établissements les plus sollicités par les étudiants étrangers.

## Proportion d'étrangers parmi les étudiants (détail par académie)



En regardant les demandes de visas, « analyse qui comporte donc de nombreux biais », on obtient le classement suivant : Université de Lorraine, Aix-Marseille Université, Rennes 1, Paris 13, Toulouse 3. Il insiste sur le fait que les deux premiers établissements sont des établissements fusionnés. « Il y a un saut quantitatif entre les établissements fusionnés et les autres [...] peut-être un premier effet des fusions? »

*« La mobilité, ce n'est plus seulement des individus qui bougent »*

**Quentin Delpech,  
Responsable de projet  
à France Stratégie**

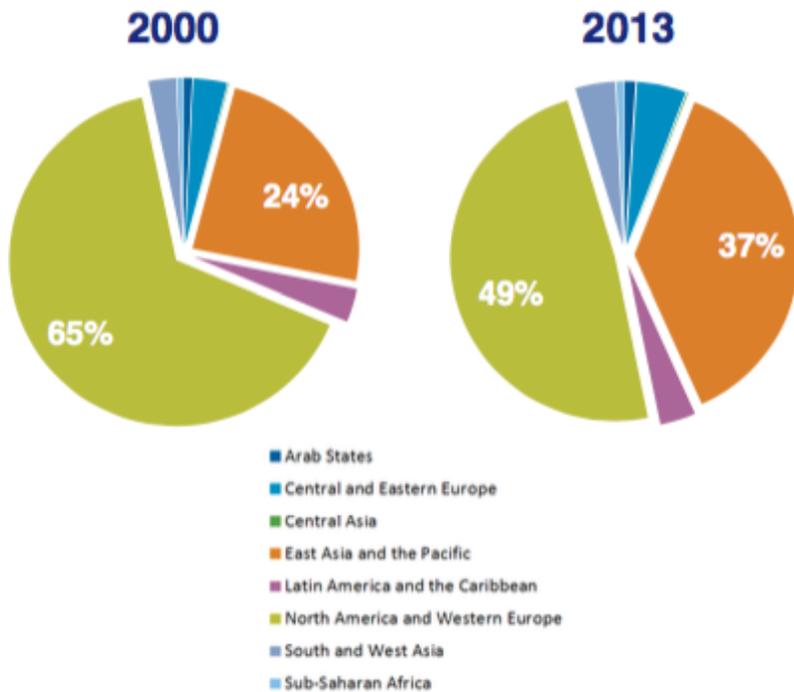
Quentin Delpech commence par parler « des 98 % d'étudiants qui restent dans leurs pays » afin de donner « une photographie plus globale de la situation ».

Le premier élément qu'il apporte au débat est celui des grandes tendances mondiales. Il note que les classes moyennes se développent particulièrement dans le monde : « une transformation sociologique de grande ampleur qui a des incidences sur les modes de consommation et l'accès à l'enseignement supérieur ». Il y a donc « un enjeu de massification mondiale particulièrement important ». En 10 ans, le nombre d'étudiants a doublé : « de 100

millions en 2000, on est à 200 millions en 2012 ». Des projections réalisées pour 2024 montrent que cette évolution va se poursuivre. Cela pose pour de nombreux pays des enjeux divers (augmentation de la surface de l'ESR, de la qualité).

Ce contexte de massification a « un impact direct sur la nature des mobilités entrantes et sortantes. À la fois sur la celle des étudiants, mais également sur celle des chercheurs et des enseignants ». Sur ce sujet, il déplore le manque de données fiables. Pour France Stratégie, la mobilité des établissements et des formations est aussi de plus en plus importante. « On dénombre plus de 230 campus internationaux dans le monde, dont la plupart en Chine et au Moyen-Orient ». Il constate que « la mobilité ce n'est plus uniquement des individus qui bougent [...] c'est aussi les établissements et l'offre de formation ». Les nouvelles technologies permettent en effet de penser une nouvelle mobilité : « d'une dizaine de Mooc en 2012, il y en a plus de 4000 de disponibles aujourd'hui ». Il résume en expliquant que « l'on a à faire à une véritable diversification des modalités d'internationalisation et de la nature des mobilités ».

Quentin Delpech se demande ensuite « si l'avantage des pays du nord dans ce

**Répartition du volume global de dépenses par région (en %)**


domaine est toujours aussi évident ? » Ces pays sont toujours la destination pour plus de la moitié des étudiants en mobilité. Ils concentrent plus de 70 % des publications scientifiques. Mais il faut également noter « qu'un certain nombre d'autres ont récemment augmenté très massivement leur politique de recherche et de développement ». Il ajoute que cet avantage des pays du Nord est également de moins en moins important quand on s'intéresse à la mobilité entrante : « il y a une émergence d'un certain nombre d'acteurs en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient ». Il analyse que ce constat est lié à une forte politique de régionalisation. « Ces pays se placent en hub pour leur territoire ». Il complète ce point en parlant d'acteurs privés qui participent également à cette concurrence. À l'exemple de l'International University qui forme plus de 1 million d'étudiants. « C'est une concurrence, en termes de formation, qu'il ne faut pas négliger ».

L'intervenant estime que l'ESR français fait ainsi face à une concurrence de plus en plus accrue. Il revient sur les classements internationaux. Pour lui, « On ne peut pas contester l'affirmation de ces classements qui ont des conséquences

directes sur l'affectation des ressources. Il ne faut donc pas les négliger sans pour autant construire l'ensemble de la stratégie là-dessus ». Il poursuit sur la question de la langue. Il note un enjeu « d'adaptation ». Le LMD et plus largement le modèle français d'ESR « qui peut-être perçut comme différenciant » sont à interroger également.

Après avoir décrit la situation internationale, il continue sa présentation sur la question de l'attractivité des établissements français. Il reprend les chiffres et classements déjà évoqués par Thierry Valentin et propose une donnée supplémentaire : le ratio de mobilité sortante. Ce chiffre permet de s'apercevoir que malgré nos bonnes positions dans les classements, « nous sommes très largement, en termes de proportions, derrière les pays scandinaves et l'Allemagne ». Il déplore le manque de donnée sur l'offre des établissements français à l'étranger. Il s'agit là « d'un autre enjeu de l'attractivité de l'enseignement supérieur français ». Il ajoute qu'en termes de publication scientifique « on est très bien classé ».

Sur les déterminants de l'attractivité, il précise qu'on ne dispose que de peu de

données. « Il s'agit essentiellement de quelque chose d'exploratoire ». Néanmoins, il souligne que d'un point de vue plus global on peut distinguer des facteurs endogènes et exogènes. Les facteurs endogènes c'est « la qualité de l'offre des établissements et la logique d'offre elle-même ». Mais ce qui intéresse directement ce colloque ce sont les nombreux facteurs exogènes qui influent sur la mobilité. À savoir les logiques transfrontalières, les logiques de migrations préexistantes, les logiques de l'attractivité du territoire, le coût de la vie, l'environnement et les conditions climatiques ou encore les logiques de politique active des territoires (bourses, logement CROUS, communication...). « Il y a de plus en plus de fluidité entre les facteurs liés à l'offre et les facteurs exogènes liés aux territoires. Cela est dû à une implication plus forte des collectivités territoriales, qui sont souvent en co-construction avec les établissements d'ESR ». Pour Quentin Delpech, « il y a un enjeu à repenser la manière dont on envisage l'attractivité ».

Pour compléter son propos, l'intervenant revient sur la territorialisation de l'ESR. Il remarque « qu'en France on a des zones géographiques très attractives en termes de recherche et développement ». Il illustre cela avec le classement mondial du ratio de demande de brevets par habitant. Grenoble y figure en 8<sup>e</sup> position.

Quentin Delpech conclut son intervention en revenant sur les leviers dont disposent les pouvoirs publics pour peser sur le choix des étudiants : « l'augmentation des capacités d'accueil, l'amélioration de la qualité de l'ESR, le développement d'une culture de l'accueil des étudiants étrangers, le coût de la vie pour les étudiants étrangers ». Sur ce dernier point, il évoque par exemple les bourses et les politiques actives en matière de logement étudiant ■



# Les facteurs d'attractivité des villes universitaires

## Atouts et faiblesses

Animée par Marie-Caroline Missir, directrice de la rédaction de l'Étudiant, et présidée par Gilles Craspay, au titre de Villes de France, cette seconde table ronde de la journée réunissait Khaled Bouabdallah, président de la ComUE Université de Lyon et vice-président de la CPU, Anthony Mauvais, directeur de la Fondation Nationale Alfred Kastler, Romain Pierronnet, conseiller communautaire du Grand Nancy en charge de la vie étudiante et Alexandra Willaume Albertini, adjointe au maire de Corte.

Gilles Craspay, commence par partager avec la salle une réaction sur la table ronde précédente : « il existe une forme de discrimination dans les données ». Il explique qu'il n'y a pas de chiffres sur des zones géographiques précises et demande aux participants « s'il ne faudrait pas creuser davantage? ». Il serait en effet intéressant « de connaître la mobilité entrante et sortante selon le type et la taille des établissements ». Il poursuit en revenant sur les facteurs d'attractivité présentés par Quentin Delpesch. Pour les villes moyennes, il estime que le coût des études reconnu

comme moindre et la proximité du suivi plus facile sont très importants.

Pour ouvrir le débat, Marie-Caroline partage une expérience d'un récent voyage en Israël : l'université de Ben Gourion construite en plein désert et qui est désormais une « ville universitaire attractive ». L'élément intéressant est « qu'à l'inverse de la façon dont on aborde le sujet, c'est un exemple où les centres-villes se sont construits à cause de l'université ».

Elle demande alors à Alexandra Willaume Albertini, maire adjointe de

Corte, de revenir sur l'attractivité de l'université dans un territoire particulier du fait de l'insularité.

« On est parti de ce que le territoire avait à offrir »  
Alexandra Willaume Albertini,  
adjointe au maire de Corte

Alexandra Willaume Albertini entame son propos en expliquant la stratégie mise en place localement : « au lieu de partir d'une théorie de ce qu'est une université et ce que veulent les étudiants, on est parti de ce que l'on a à offrir ». Corte, « une petite ville, enclavée dans les montagnes » a essayé de mettre en avant son patrimoine historique. Elle a par exemple adhéré à la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes. Cela a permis de sceller un partenariat avec l'université, qui a lancé un projet de recherche sur le lien entre Pasquale Paoli et l'empereur, mais aussi avec d'autres villes européennes. « Cela a permis d'attirer des



*étudiants et des chercheurs étrangers [...] et finalement en partant de ce projet scientifique, on se retrouve à être labellisée ville avec un itinéraire européen ».*

L'élue ajoute que les petits comme les grands projets que peuvent mettre en place les différents acteurs participent à cette attractivité. Elle illustre cela en partageant avec l'amphithéâtre deux initiatives réalisées à Corte : la valorisation des associations et un fab lab, beaucoup plus tourné vers l'international, car il permet de « créer un lien privilégié pour attirer des étudiants étrangers ».

Elle conclut son intervention en rappelant le nombre d'étudiants étrangers de l'université de Corse : « environ 8 %, et entre 60 et 100 nationalités »

Marie-Caroline Missir demande alors à Romain Pierronnet son avis sur le « terme d'attractivité ».

**« On ne sait pas vraiment à quoi renvoie le terme d'attractivité »**  
**Romain Pierronnet,**  
**conseiller communautaire du Grand Nancy en charge de la vie étudiante**

L'élue estime que ce terme d'attractivité est « drôlement commode, car on ne sait pas précisément à quoi il renvoie, si ce n'est à l'idée de flux ». Il souhaite donc déconstruire ce terme « passe-partout » dans son intervention. L'attractivité, explique-t-il, c'est « d'abord envers son territoire puis ensuite, l'idée de faire venir des étudiants d'ailleurs ».

Pour lui, il y a deux logiques à l'œuvre : la première est « une logique communicationnelle ». Il précise qu'une ville doit se demander « comment faire savoir qu'elle est un territoire qui aime accueillir des étudiants? ». Il y a un travail à faire, en partenariat avec tous les acteurs impliqués (université, UFR, Crous, associations d'étudiants étrangers). Ces associations contribuent d'ailleurs à l'image de la ville. Pour lui : « elles ont des choses fascinantes à nous dire [...] elles ont un regard différent de celui des

*étudiants français, car ils viennent de découvrir la France. Cela nous permet de mieux connaître les facteurs qui les ont amenés à choisir Nancy ».* Ainsi, le premier critère qui ressort est celui du logement « accessible en comparaison à une ville qui rayonne plus internationalement comme Paris ».

Romain Pierronnet revient ensuite sur le travail entre la collectivité et l'université pour optimiser la communication à destination des étudiants. Il y a une nécessaire coopération à développer.

L'intervenante estime que les agences d'urbanisme ont également un vrai rôle à jouer. La ville de Nancy, avec l'agence d'urbanisme, a structuré un observatoire qui leur permet de sortir des chiffres : prix moyen d'un logement, nombre de place en résidence étudiante... Des informations utiles pour les étudiants qui souhaiteraient venir suivre une partie de leur cursus dans la ville.

Il précise qu'au-delà du seul aspect communicationnel, il y a un préalable : « on ne communique pas sur du vent. Il faut des actions et de l'investissement pour avoir un cadre de vie conforme au standard qu'attendent les étudiants étrangers ». Cet investissement, surtout dans un contexte de restriction budgétaire pour les collectivités, représente des millions d'euros.

L'animatrice demande alors à l'élue si ces étudiants « restent sur le territoire pour leur première expérience professionnelle ». À l'inverse de la doxa, qui est de dire qu'il faut garder les étudiants dans son territoire, Romain Pierronnet estime que « ce n'est pas grave qu'ils partent pour de bonnes raisons [...] il faut aussi savoir les faire revenir ».

Le conseiller communautaire du Grand Nancy considère que le discours des élus de la République devrait être cohérent en matière de politique de visa et d'accueil internationaux. « On ne s'en rend pas compte quand on est français, mais une demande de visa ça peut être particulièrement anxiogène ». Ces étudiants ou chercheurs que l'on peut perdre sur ces problèmes administratifs

sont « un vrai potentiel pour la Nation ». Marie-Caroline Missir demande ensuite à Anthony Mauvais ce que sa fondation, dont le rôle est de faciliter la mobilité des chercheurs étrangers vers la France, met en place pour convaincre les scientifiques de venir et qu'elles sont les tendances qu'il observe

**« Les chercheurs suivent l'argent de la recherche »**  
**Anthony Mauvais, directeur de la Fondation Nationale Alfred Kastler**

Le premier élément qui est souligné par Anthony Mauvais est l'absence de données concernant la mobilité des chercheurs : « au-delà du doctorat, on ne sait rien! ». La fondation a donc développé un système d'enregistrement pour professionnaliser l'accompagnement des chercheurs, dès la préparation du séjour. Elle travaille avec « un réseau de bureaux d'accueil qui aide dans toutes les démarches (titres de séjour, logement...) et facilite l'intégration ».

Le directeur de la fondation est clair : « les chercheurs suivent l'argent de la recherche ». Il précise que sur la scène internationale, trois pays attirent les scientifiques étrangers (Royaume-Uni, France, Allemagne). Les chercheurs font attention aux conditions de travail et à leur carrière. Ainsi, « il est crucial d'arriver à établir un niveau de coordination entre l'État, les collectivités et les universités pour faire en sorte que les conditions de travail soient les plus optimales possibles. En Allemagne et au Royaume-Uni, les établissements mettent les moyens pour développer un environnement propice [...] il faut que les équipes de recherches et les équipes administratives travaillent ensemble ». Anthony Mauvais précise que ce n'est pas facile de créer ce lien et que les collectivités ont un rôle important à jouer.

La directrice de la rédaction de l'Étudiant demande alors à Khaled Bouabdallah de réagir à ces propos et de donner son avis sur la mobilisation de l'argent public et l'apport des ComUEs à l'attractivité.

## « Les ComUEs peuvent être un interlocuteur »

Khaled Bouabdallah, président de la ComUE Université de Lyon et vice-président de la CPU

Après avoir exprimé son « *complet accord avec les propos précédents* », le vice-président de la CPU revient rapidement sur les baisses de budget de l'ESR : « *cela pose la question de la politique de la Nation vis-à-vis de l'ESR, le développement économique et l'innovation* ».

Il poursuit alors sur le lien entre les équipes de recherche et les services administratifs évoqué par Anthony Mauvais. Pour lui, « *il n'y a pas de raisons naturelles à ce problème. C'est seulement que chacun reste dans son rôle* ». Il considère que la phase de préparation d'une mobilité est extrêmement importante et que « *ce qui va faire que le résultat d'un déplacement est positif dépasse le cadre de la recherche* ». À Lyon, ils ont par exemple créé un lieu d'accueil spécialisé dans l'accompagnement des scientifiques internationaux qui regroupe tous les services et dispose des compétences nécessaires comme par exemple « *du personnel administratif bilingue* ».

Pour Khaled Bouabdallah, « *il n'y a pas de fatalité* ». Il faut un « *travail commun avec les universités, les collectivités, mais aussi les entreprises pour accueillir les talents internationaux* ». Le rôle de la ComUE est dans ce cas primordial. « *Personne ne peut travailler cette question seul [...] le constat du besoin d'attractivité est un constat partagé [...] Les ComUEs peuvent être un interlocuteur qui aident à construire ce besoin commun* ». Il évoque également le rôle des agences économiques. Les politiques de promotion de marques de territoire comme « *OnlyLyon* » ont des effets bénéfiques sur les classements. À Lyon, l'université a décidé de s'inscrire dans cette stratégie en changeant son logo qui désormais fait référence très explicitement à la marque-ville. Pour lui : « *le territoire a besoin de l'université dans sa politique de promotion, mais l'université a également besoin du territoire [...] en développant la promotion de l'un et de l'autre, chacun y gagne à tous les coups* » ■

## Réactions et échanges

Les participants présents au séminaire ont eu l'opportunité de réagir à la suite de ces interventions. Nicolas Matt, de l'Europétropole de Strasbourg, revient sur « *l'esprit d'accueil des chercheurs et leur bonne marche républicaine qui doit passer par les impôts* ». Il note le manque important d'information sur le sujet et estime que « *changer cela, participe à l'effort d'accueil* ». Une auditrice se demande si finalement « *ce n'est pas l'État français qui aujourd'hui ne serait pas réellement facilitateur pour l'attractivité des villes universitaires* ».

La parole est alors rendue à Anthony Mauvais. Sur les visas, il estime « *qu'il faut jouer sur les deux niveaux (local et national). Il faut entretenir un dialogue avec les ministères concernés* ». Sur l'impôt, il se demande si les chercheurs doivent réellement le payer ou non.

Florian Prussak, du CNOUS, intervient ensuite pour expliquer que « *des évolutions sont engagées sur la partie administrative. L'État n'est pas toujours bloquant* ». Il illustre les coordinations possibles en citant l'exemple de Nice où des étudiants, recrutés par le CROUS, récupèrent l'ensemble des documents pour renouveler les titres de séjours directement sur les campus. Sur l'impôt, il précise que cette question se pose aussi pour les étudiants. Plus globalement, il considère qu'il y a « *un sujet d'information des personnes en mobilité sur leur vie quotidienne* ». Pour lui, « *Il y a des outils nationaux à inventer pour lutter contre l'émiettement de l'information autour des dispositifs de soutien à la mobilité sortante* ».

Gilles Craspay conclut la table ronde en soulignant « *qu'il y a beaucoup à faire sur les accompagnements* », mais que des initiatives locales existent comme la « *toolbox* » à Toulouse. Il rebondit aussi sur la question de l'impôt en exprimant son profond désaccord avec Anthony Mauvais : « *quand on vient dans un pays, on applique ses règles!* » ■

## La voix scientifique Transsibérienne

**Après la série d'échanges avec la salle, la parole est laissée à Olga Kolessova, directrice des laboratoires de l'université d'État de Tomsk (Russie) pour apporter un regard international sur la question. Elle présente la région de la Sibérie d'où elle vient et le laboratoire de recherche comparative sur les villes universitaires qu'elle dirige. L'une des missions de ce laboratoire est de favoriser la participation de la Sibérie dans l'espace mondial ainsi que l'apport des acteurs internationaux au développement de la Sibérie. L'une des questions étudiées est donc l'attractivité des villes universitaires sibériennes.**

**Le projet s'attache à déterminer les critères d'une ville universitaire, à améliorer les politiques des collectivités quant à l'intégration du campus dans la ville et aux changements qui peuvent rendre la ville plus agréable. Il cherche également à élaborer un système d'évaluation des villes universitaires russes.**

**La coopération internationale est à l'honneur puisque l'intervenante évoque l'organisation d'un forum des villes universitaires européennes et sibériennes en novembre prochain et la fondation d'une association dont l'objet serait de fédérer l'ensemble de ces villes.** ■



# 3 Les impacts directs et indirects de la mobilité internationale des étudiants et chercheurs

## Table ronde n°3

Cette troisième table ronde était animée par Antoine Godbert, élu à la ville de Tours et présidée par Jérôme Auslender, adjoint au maire de Clermont-Ferrand et président de la commission Relations internationales de l'AVUF. La table ronde réunissait Stefano Giovannelli, administrateur du dispositif Garag'Erasmus en Toscane, Catherine Dall'Agnol, responsable de l'Espace Ulys à Lyon, Nicolas Matt, de l'Euro Métropole de Strasbourg, et Antoine Mathieu, délégué général du réseau Erasmus Student Network France (ESN).

Jérôme Auslender commence son propos introductif en insistant sur les effets bénéfiques de l'immigration des jeunes diplômés et des étudiants pour l'innovation sur les territoires. Il évoque également le retard de la France dans sa capacité à retenir les étudiants que nous avons formés pour « qu'ils exercent une activité professionnelle, hautement qualifiée, dont les bénéfices seraient énormes pour nos territoires ». Le taux de rétention est de 4 % pour la France alors qu'il est de 47 % pour l'Angleterre et de plus de 100 % dans les autres pays anglo-saxons. Il résume : « autant la France peut se vanter de son

attractivité, autant on a un sérieux problème dans l'accueil et la rétention des étudiants étrangers ».

Pour l'adjoint au Maire de Clermont-Ferrand, ce constat nous « interroge sur nos politiques publiques nationales en la matière ». Il exprime d'ailleurs son indignation vis-à-vis de la manière dont nous traitons les étudiants étrangers : « En matière de titre de séjour, il règne un arbitraire d'une grande ampleur : on confie à des fonctionnaires de la préfecture le pouvoir d'évaluer le sérieux et l'assiduité des étudiants dans leur cursus, or ils n'en ont pas les compétences ». Il

estime qu'il y a beaucoup d'efforts à faire et souhaite que les visas multisorties et multientrées se multiplient, pour permettre une fluidité. Cela évitera de forcer les jeunes diplômés à choisir entre leur pays d'origine et la France, mais au contraire développera de nouveaux flux économiques entre les territoires. Il termine son introduction en rappelant que cette table ronde a également vocation à interroger la mobilité sortante dont « les impacts sont très forts pour l'écosystème local ».

Antoine Godbert constate qu'il est difficile d'avoir des informations sur le véritable impact financier de la mobilité au niveau des territoires métropolitains, mais que par contre on dispose de nombreux exemples d'impacts qualitatifs sur la vie associative, culturelle et économique. Le modérateur demande alors à Antoine Mathieu de mettre en avant ce qu'il trouve intéressant quant à l'impact sur les territoires de la mobilité des étudiants étrangers.



*« L'association ne peut pas faire cela toute seule, elle a besoin des villes »*

**Antoine Mathieu,**  
délégué général du réseau Erasmus  
Student Network France

Antoine Mathieu présente rapidement le réseau ESN. La structure compte 36 associations en France, qui chaque jour observent des impacts dus à la mobilité internationale. Pour lui, ce qui ressort c'est d'abord la question de l'innovation : « *on est obligé d'innover à chaque moment avec ces étudiants pour faire en sorte qu'il y ait des interactions au niveau local* ». Il note également un phénomène dans la mobilité internationale : « *les étrangers se regroupent entre eux* ». Le défi est donc d'arriver à créer des connexions avec la population locale. ESN met par exemple en place à Besançon des ateliers culinaires, des interventions dans les écoles... afin de favoriser la participation des étudiants internationaux dans la ville. Il ajoute que « *c'est une attente pour les personnes en mobilité que de faire des rencontres* ».

Un autre phénomène qu'il constate est l'impact de la mobilité entrante sur la mobilité sortante. « *Les étudiants étrangers vont donner envie à des étudiants français de partir en échange* ». Cela est d'autant plus intéressant que ceux qui reviennent d'une expérience internationale montrent souvent une forte volonté de s'engager dans la vie démocratique du pays.

Il poursuit en partageant les résultats d'une étude d'ESN sur l'intégration au niveau local des étudiants internationaux qui montre que 25 % des étudiants qui viennent dans un pays visitent plus de 10 villes. En moyenne, chaque étudiant va également recevoir plus de 4 personnes de son entourage permettant aux villes d'être plus connues.

L'intervenant conclut son propos en revenant sur l'idée de l'innovation. « *Afin d'améliorer l'accueil, nous devons innover* ». Il illustre cela en expliquant le système de parrainage mis en place par ESN. Mais « *l'association ne peut pas faire cela toute*

*seule, elle a besoin des villes* ». Antoine Godbert laisse alors la parole à Stefano Giovannelli, pour présenter le dispositif Garag'Erasmus.

*« Créer une communauté qui partage des valeurs communes et qui dépasse les périmètres nationaux »*

**Stefano Giovannelli,**  
administrateur du dispositif  
Garag'Erasmus en Toscane

« *Le problème d'Erasmus, c'est qu'il n'y avait pas de suivi* », introduit Stefano Giovannelli. C'est là qu'intervient Garag'Erasmus. L'association a pour objectif de « *mettre en valeur les éléments positifs de l'expérience Erasmus au travers d'une plateforme qui permet de rester en contact et de développer son réseau* ». À un niveau immédiat d'intervention, la structure rend possible la recherche de travail, de partenaires, d'investisseurs, « *mais il y a aussi un niveau politique plus ambitieux : créer une communauté qui partage des valeurs communes et qui dépasse les périmètres nationaux* ».

L'association intervient à la fois en ligne, mais aussi hors ligne via des relais locaux comme c'est le cas à Tours. Cela permet de créer des liens avec les universités et les villes. L'idée est vraiment de mettre ensemble tous les partenaires, car en Italie les relations avec le secteur privé sont compliquées explique-t-il, mais cela évolue.

Antoine Godbert note que des collectivités qui se sont engagées dans Garag'Erasmus, comme Lisbonne et Istanbul, ont mis en place des Clusters afin d'attirer des jeunes créateurs d'entreprises Européen. Il demande à Stefano Giovannelli si ces expériences ont réussi à faire venir des chercheurs entrepreneurs. *Il faut attendre quelques années pour voir les résultats, mais je pense que oui* », répond l'intervenant. Pour lui, cela dépend surtout de la capacité des acteurs locaux à réussir à travailler en « *cohésion* ».

Antoine Godbert donne alors la parole à Catherine Dall'Agnol, afin d'expliquer en

quoi le dispositif « *Espace Ulys à Lyon* » est un exemple de relation optimale entre la métropole et la ComUE à la fois d'un point de vue économique, mais aussi en termes d'image.

*« Faire des chercheurs des ambassadeurs du territoire »*

**Catherine Dall'Agnol,**  
responsable de l'Espace Ulys à Lyon,

L'Espace Ulys a été créé en tant que « *dispositif pour l'accueil des talents* ». L'objectif est d'améliorer la qualité de l'accueil, que « *chacun des visiteurs devienne à son tour un ambassadeur de l'université et du territoire* ». L'ambition n'est pas de « *faire rester l'ensemble des chercheurs à Lyon, mais que chacun puisse repartir en ayant en tête le souvenir de son expérience personnelle et professionnelle à Lyon, qu'il puisse en parler* ».

Catherine Dall'Agnol précise qu'initialement l'Espace Ulys est là pour faciliter les démarches administratives des chercheurs en mobilité. À ce titre, elle souhaite « *apporter une touche d'optimiste* » en soulignant « *une simplification des procédures avec par exemple le passeport talents [...] qui va permettre de gagner en efficacité sur les visas* ». Elle ajoute que leur « *rôle premier est d'informer* ». La seconde mission de la structure, « *celle qui a révélé l'Espace Ulys dans toute son efficacité, est le rôle lié à l'intégration sociale et culturelle des chercheurs et de leurs familles* ». Elle fait remarquer que « *quand un scientifique part plus tôt que prévu c'est souvent parce que l'environnement familial a eu du mal à trouver sa place* ».

Il y a une importance à travailler avec tous les acteurs du territoire pour faire des chercheurs des ambassadeurs. L'Espace Ulys a dans ce sens participé à des campagnes d'OnlyLyon de promotion du territoire, en proposant de mettre à l'honneur des chercheurs en mobilité. L'intervenante estime que si les scientifiques se sont prêtés au jeu c'est du fait « *du lien personnalisé que l'Espace Ulys entretient [...], mais aussi parce qu'ils veulent rendre service au territoire* ». Autres exemples, la mise en place d'un programme de soirée d'accueil



régulière ou encore « un programme de visite socio-économique [...] cela permet aux chercheurs de sortir de l'isolement de leur propre environnement pour découvrir le territoire ».

Antoine Godbert donne alors la parole à Nicolas Matt pour poursuivre sur l'idée « d'ambassadeur » en précisant la manière dont on peut concevoir ce rôle.

### « Partez! revenez! on travaille ensemble pour créer de la richesse »

Nicolas Matt,  
de l'Eurométropole de Strasbourg

Nicolas Matt commence par rappeler que « les universités sont des enjeux de pouvoir et donc de développement très puissant des territoires ». Pour lui, les étudiants et chercheurs étrangers sont « un élément de rayonnement qu'il faut savoir saisir ». Il cite l'exemple de l'initiative « jeunes ambassadeurs d'Alsace ». Des étudiants étrangers visitent le territoire, les industries. Ils sont mis en lien avec des familles strasbourgeoises, pour « créer du lien et de l'affect, découvrir le territoire d'un autre point de vue ». Lui aussi estime que « Strasbourg n'a pas vocation à retenir les personnes en mobilité, mais que l'objectif est qu'ils repartent avec l'idée que le territoire a peut-être un intérêt pour eux si un jour ils souhaitent développer une activité ».

Antoine Godbert interroge alors les autres intervenants de la table ronde sur « la fuite des cerveaux ». Antoine Mathieu, remarque tout d'abord que « si l'on ne fait pas participer les étudiants sur le territoire, ils n'auront pas envie d'être ambassadeur et ne permettrons pas d'améliorer l'attractivité ». Il ajoute que « ce n'est pas forcément mal de voir partir des étudiants. C'est un mouvement normal ». Stefano Giovannelli estime quant à lui qu'il faut regarder cette question au niveau européen. « Il faut travailler ensemble, pas seulement regarder les bénéfices nationaux ». Catherine Dall'Agnol ajoute : « il ne faut pas avoir peur des arrivées et des départs, c'est le propre de la recherche. Ce qui est important c'est la qualité de l'accueil ». C'est pour elle le vecteur qui permet d'attirer plus de chercheurs et des chercheurs

d'excellence. « Ils ne resteront peut-être là que pour une période déterminée, mais ils auront contribué au territoire ».

Le modérateur redonne la parole à Nicolas Matt pour expliquer comment « s'organise la stabilité après retour ».

Le Strasbourgeois rappelle que l'université dispose de trois prix Nobel dont deux sont à l'origine étrangers. « Si l'on arrive à retenir quelques chercheurs d'excellent niveau, c'est très bien pour l'attractivité de la ville ». L'élu souligne que c'est « l'accueil de la ville, les choix politiques locaux et la générosité de l'État français (protection sociale, gratuité de l'éducation) » qui permet de retenir des chercheurs qui gagnent beaucoup moins en France que dans d'autres pays. Il poursuit en expliquant que « l'université met de l'argent, il faut donc des retours ». Les prix Nobel apportent par exemple des investisseurs internationaux de grande importance. Il insiste sur la nécessité d'une coopération entre tous les acteurs : « on est une équipe, on joue collectif ».

Antoine Godbert interroge alors les intervenants sur les impacts démocratiques que peut apporter la mobilité internationale.

Nicolas Matt considère que la densité d'étudiants étrangers à Strasbourg permet « d'avoir des gens qui pointent les défaillances du doigt et développent la générosité ». Il évoque le lancement d'une collecte de fonds pour « mieux accueillir les étudiants syriens » qui marche bien. Catherine Dall'Agnol explique qu'à Lyon « on sent une vraie dynamique de volonté d'intégration dans la vie du territoire ». Antoine Mathieu note quant à lui « un phénomène qui s'observe de plus en plus : les étudiants internationaux s'impliquent dans la vie associative. Ils veulent participer à la vie démocratique ». Stefano Giovannelli estime que plus « il y a d'étudiants étrangers, plus le débat démocratique dépasse les problématiques locales ».

Antoine Godbert rappelle qu'à l'avenir quand l'Union européenne évaluera des projets, elle le fera de plus en plus sur des questions d'impact. « Nous avons besoin en tant qu'élus locaux et responsables d'universités d'approfondir le sujet, car derrière il y aura une valorisation des projets et des financements liés ». Il termine en soulignant l'impact positif de « la Nuit des Étudiants du Monde mise en place par l'AVUF » ■

## Réactions et échanges

Claire-Anne David Lecourt, chargée de mission à la CPU, demande aux intervenants si « dans un contexte budgétaire contraint, il est possible de travailler à la fois en direction du public étudiant et du public enseignant ? ». Nicolas Matt, rappelle alors qu'investir dans l'éducation est un investissement rentable, avant de souligner une baisse de la captation des doctorants en mobilité. « C'est très inquiétant, car ça traduit des problèmes de financement [...] localement, on va essayer de compenser ».

Jérôme Auslender conclut la table ronde sur « l'impact de la mobilité sur la citoyenneté ». Il cite l'exemple du Royaume-Uni où les étudiants étrangers présents là-bas se mobilisent contre le brexit. « Ces étudiants expliquent que c'est l'Europe qui a permis leur mobilité ». Cette situation l'amène à formuler une proposition pour l'AVUF : « peut-être serait-il intéressant d'inciter les étudiants et chercheurs présents sur notre territoire à s'inscrire sur les listes électorales et participer à la vie citoyenne de leur ville. Cela renforcerait leur attachement de pouvoir. Pour lui, les mobilités entrantes comme sortantes « sont une richesse pour les territoires » ». Il ajoute qu'on ne mesure jamais autant qu'en partant à l'étranger notre attachement à un territoire. « À l'étranger, vous devenez des ambassadeurs de votre territoire. Et quand vous revenez, vous avez une implication plus forte ». Sur la mobilité entrante, il estime que « les étudiants qui sont venus auront à l'avenir envie de développer des liens avec le territoire de manière proportionnelle à l'accueil qu'on leur aura réservé ». Jérôme Auslender clôt la table ronde sur ces mots : « vive la mobilité! » ■

C'est à Pierre Albertini, fondateur de l'AVUF que les organisateurs du colloque ont confié la responsabilité de synthétiser la première journée de débats.

Pierre Albertini propose de hiérarchiser plus que de synthétiser des débats qu'il a trouvés « très riches et foisonnants ». Le fondateur de l'AVUF estime tout d'abord que la question de l'internationalisation ne concerne pas la recherche, qui est internationale depuis « très longtemps ». Il explique que « tous les chercheurs ont toujours été jugés au regard de leurs découvertes et du sentiment que leurs pairs portaient sur leur travail ».

L'internationalisation de l'enseignement supérieur n'est pas nouvelle non plus, mais « elle prend des formes inédites grâce aux technologies ». L'exemple des cours en ligne, « qui donnent lieu à des échanges, des conseils et une validation des acquis » est évoqué. Ces MOOC vont pour lui, se développer de façon considérable sans pour autant « toucher équitablement la population étudiante du monde entier ».

Sur les effets de la mobilité internationale, Pierre Albertini souligne que l'impact économique est important : « Le solde est nettement positif ».

Il continue sa conclusion en indiquant que « même s'il adhère au slogan vive la mobilité!, il serait peut être intéressant de montrer aux étudiants et chercheurs étrangers que nous avons accueillis qu'ils peuvent rester ». Sur ce sujet, qui pose la question de « la valorisation, tous ensemble, de notre modèle social, notre université, notre recherche », il nous trouve très perfectibles. Quant à l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers, qui traduit « le rayonnement de notre pays, son image dans le monde » le constat est sans appel : « on ne peut pas se permettre d'avoir des résultats aussi médiocres ».



La question qu'il estime la plus importante pour les villes universitaires est de trouver « comment répondre à cette internationalisation de l'enseignement supérieur ». Il rappelle que c'est justement l'un des rôles de l'AVUF, et considère qu'il y a des marges de progression importantes quand on regarde le nombre d'étudiants accueillis. « Cela dépend bien sûr de l'État qui tient les leviers en matière de volonté d'ouvrir ou de réduire l'accueil des étudiants étrangers [...] mais les universités, les collectivités ont des moyens d'agir ». Il cite alors les coopérations interuniversitaires, qui sont actuellement « plus des documents d'intentions que de véritables réalités » et affirme que les villes peuvent faire de même.

Sur l'aspect mis en avant par Quentin Delpech quant à l'importance d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, Pierre Albertini avoue que « les collectivités ont peu de possibilités ». Mais le point sur lequel les villes universitaires peuvent directement agir, parce que c'est « leur vocation naturelle », est « l'amélioration du cadre de vie des étudiants et enseignants-chercheurs ». Le moyen c'est « le travail coopératif » insiste-t-il. « Le partage de projet ou encore les partenariats avec des associations » sont cités en exemple. Mais Pierre Albertini considère que « ce travail coopératif a dû mal à se mettre en place surtout avec l'État [...] l'État, lui-même, incapable de se concentrer sur ses missions essen-

tielles revendique des compétences qu'il exerce mal ». Il faut développer « un écosystème dans la relation villes-État-université-écoles-monde économique-monde culturel ».

Il poursuit son intervention en revenant sur le « marketing territorial : important, si ce n'est pas seulement de la communication ». Il considère que c'est plus facile pour les grandes villes, mais que ce n'est pas inaccessible pour les plus petites. Il faut travailler un marketing territorial qui « permet de valoriser les compétences distinctives d'une université ». La question de la spécialisation est alors posée, puisque c'est là-dessus que les universités se distinguent. Pierre Albertini s'inquiète du nombre en diminution d'étudiants étrangers accueillis en doctorat. Le marketing doit donc s'appuyer sur les richesses des territoires.

Il termine son propos en estimant « qu'il n'y a pas d'antinomie entre l'internationalisation et l'ancrage local [...] ils sont tout à fait compatibles, et même complémentaires » et conclut la journée : « nous pouvons construire un projet commun qui valorise l'enseignement supérieur, les étudiants, l'Europe, et qui nous permet d'exercer notre influence dans le monde » ■



## Penser l'enseignement supérieur comme un élément d'attractivité de nos territoires

*L'introduction de la deuxième journée du colloque revenait naturellement à la présidente de l'AVUF, Catherine Vautrin, députée-présidente de Reims Métropole.*

Catherine Vautrin commence par remercier l'ensemble des organisateurs du colloque, des intervenants ainsi que les différents partenaires. Elle souligne le nombre particulièrement important de personnes présentes, qui « *démontre que l'enseignement supérieur et la recherche sont au cœur des préoccupations des élus que nous sommes* ».

Elle poursuit son introduction en rappelant que la question de la mondialisation de l'ESR est particulièrement importante au vu des statistiques : « *Il y a 200 millions d'étudiants dans le monde [...] et ces chiffres progressent de façons extrêmement rapides* ». Les 5 millions d'étudiants, qui sont en mobilité montrent également que beaucoup « *ont compris la nécessité de suivre une partie de leur cursus*

*dans un autre pays* » explique-t-elle en précisant que l'OCDE prévoit que le nombre de mobilités double d'ici 2025. La présidente de l'AVUF insiste alors sur l'enjeu qui se pose pour les collectivités « *l'internationalisation qui est en marche est un sujet d'attractivité pour chacune de nos universités et chacune de nos communes* ». Les exemples britanniques et australiens sont mis en avant. Il s'agit de « *deux pays très engagés dans une forme d'industrie du tourisme universitaire* ».

Catherine Vautrin croit que ce qui est important c'est de « *mesurer ce qu'attendent les entreprises [...] elle souhaite des profils de plus en plus internationaux [...] les étudiants doivent parler deux trois langues et surtout avoir une capacité d'intégration dans les pays et les entre-*

*prises dans lesquels ils travailleront [...] L'implication des étudiants dans l'économie du pays ou de la région où ils sont installés est un apport de cerveaux, et d'intelligence qui arrive sur les territoires* ». L'exemple de la Silicon Valey, où 40 % des créateurs de startups sont, ou ont été, des étudiants étrangers est cité.

L'intervenante estime que pour les villes universitaires, il faut « *attirer, accueillir, accompagner, intégrer, les étudiants et leurs projets de mobilité* ». Cela doit nous amener à réfléchir à la manière dont les villes doivent se structurer, surtout que les nouveaux moyens de communication font « *tomber les frontières [...] Au-delà de la langue, il y a aujourd'hui une approche tout à fait internationale* ».

La présidente de l'AVUF donne alors deux enjeux sur lesquels l'association doit travailler : « *comment le territoire devient-il un facteur d'attrac-*

tivité et quel accueil faut-il mettre en place pour les différentes populations qui gravitent autour de l'enseignement supérieur ». Sur ce deuxième sujet, elle se demande quelles sont les réponses pour les étudiants, mais également les chercheurs, en matière de logement, et d'accueil des familles. La question de la pérennisation de l'attractivité est aussi évoquée : « Pour nos territoires, ce sont des investissements de longs termes, qui nécessitent une attractivité toujours renouvelée ».

Les objectifs de la journée sont alors annoncés : « Aujourd'hui, nous allons travailler sur des stratégies concertées entre territoire et enseignement supérieur et recherche » et de savoir « comment, en rassemblant les acteurs du territoire, nous avons la capacité de le faire évoluer? ». Elle illustre cette idée avec deux exemples proches de Reims. Le premier est la reconversion d'une ancienne base aérienne en projet de développement agricole. Elle explique : « sur ce territoire nous travaillons avec

la chambre d'agriculture, l'université, AgroParitech [...] sans l'université nous n'aurions pas pu mettre en place ce projet ». Le deuxième exemple « est celui du monde économique ». Des entreprises mettent en place des lieux d'accueils de Startup où, au sein du conseil d'administration, on retrouve des entreprises, des élus et l'université. Pour elle, « on voit ici une approche globale de l'ensemble de la chaîne, de la formation initiale, jusqu'à son développement économique. Nous sommes sur une stratégie de gagnant-gagnant ».

La seconde table ronde de la journée « permettra de réfléchir sur l'attractivité, comment la cultiver, mais surtout sur le lien entre les approches pédagogiques de l'université et la vision du territoire portée par les élus ». La présidente de l'AVUF estime que « chacun a son métier! L'université a une stratégie, les élus ont une vision du territoire. Nous avons le territoire en partage et en responsabilité ». Elle explique que les élus doivent être les facilitateurs du

territoire. Plusieurs outils sont cités : contrats de plans, schémas d'enseignement supérieur, patrimoine immobilier, vie étudiante...

En conclusion, elle souligne « qu'aborder tous ces sujets, ici à Corte, n'est pas anodin, c'est un symbole ». Pour elle, l'identité du territoire est l'un des premiers facteurs d'attractivité. « Il n'y a de mondialisation que si elle est vue dans une conjugaison avec la proximité [...] Penser global, agir local est ce qui nous rassemble est ce qui doit nous pousser à travailler ». Elle précise que pour l'AVUF, la notion de proximité est « l'accès à l'université » et ajoute que « c'est cet accès à la formation qui accompagne le développement à l'international ». C'est-à-dire que « quelque part nous pouvons développer l'enseignement supérieur comme étant l'un des outils du développement de l'attractivité de nos territoires » ■



Allocution d'ouverture du cocktail d'ouverture dans les jardins de l'hôtel de ville de Corte.



# Des stratégies concertées entre territoires et établissements d'ESR

Pour cette quatrième table ronde, présidée par Khaled Bouabdallah, président de la ComUE Université de Lyon et vice-président de la CPU, l'animation a été de nouveau confiée à Marie-Caroline Missir, directrice de la rédaction de *l'Étudiant*. Étaient présents, Joern Putz, vice-président d'EUCOR (Confédération des universités du Rhin supérieur), Patrice Guezou, directeur formation et compétences de CCI France, Gwenaëlle Proutiere-Maulion, vice présidente de l'université de Nantes et Véronique Stéphan, directrice ESRI à Nantes Métropole.

Khaled Bouabdallah introduit la table ronde en rappelant que la veille de nombreuses situations avaient été décrites, et qu'il fallait maintenant rentrer dans des déclinaisons concrètes. Les stratégies quant à l'attractivité sont pour lui nécessairement coconstruites, du fait d'intérêts convergents. Il y a « une obligation de rassembler sur un territoire et d'avoir une stratégie cohérente entre tous les acteurs ».

Il donne alors quelques pistes de ré-

flexion. La première étant de ne pas oublier les entreprises. Il faut « mettre en commun les énergies d'un territoire pour défendre ses intérêts » à l'image de ce que la CPU fait au niveau national avec le MEDEF. Il explique que désormais « à chaque déplacement à l'international, le MEDEF propose à des universitaires de l'accompagner ». Bien sûr, Khaled Bouabdallah fait remarquer que les déclinaisons territoriales peuvent prendre différentes formes.

Le vice-président de la CPU termine son introduction en revenant sur les concepts de standardisation et de différenciation par rapport à des modèles internationaux. Il estime que « la singularité n'est pas forcément une qualité [...] mais en même temps le monde se construit par la différenciation [...] la question territoriale est donc cruciale, car c'est là que doit se développer le modèle spécifique à la fois ouvert et différenciant ». Marie Caroline Missir fait remarquer que le schéma économique des startups peut permettre à des chercheurs et des étudiants de faire rayonner un territoire. Elle laisse la parole à Joern Putz pour présenter le projet EUCOR.

« On a besoin du soutien de l'État »

Joern Putz, vice-président de l'université de Strasbourg et vice-président d'EUCOR

Joern Putz, présente le projet « EUCOR – Le campus européen ». EUCOR est « une structure transfrontalière pour un espace scientifique transnational » qui regroupe 115000 étudiants, 15000 chercheurs et 11000 doctorants répartis dans plus d'une centaine d'établissements et de structures.

L'intervenant poursuit sa présentation en évoquant la forme juridique dont le projet s'est doté depuis 2016 : un Groupe Européen de Copération Territoriale (GECT). Il s'agit d'un instrument de l'Union Européenne qui permet d'avoir une personnalité juridique propre pour faciliter les coopérations transfrontalières.

Les possibilités données par cette forme sont nombreuses. Joern Putz explique que désormais les différents établissements pourront « mettre en place une acquisition commune de fonds de financement, gérer le personnel commun, rendre disponible une méthode simplifiée de remboursement des frais, ou encore créer un fonds pour encourager la coopération transfrontalière en matière de recherche et de formation ».

Le réseau a vocation à se développer dans les années à venir. L'intervenant indique que d'ici 2018 seront mis en place de nombreux outils pour approfondir la collaboration actuelle. Pour lui, il s'agit là d'un bon exemple « de coopération économique, universitaire et politique » qui favorise l'attractivité. Un partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg est cité : « pour l'attractivité, il faut avoir des logements. [...] L'an dernier, une maison universitaire internationale a été mise en place pour proposer à des chercheurs qui viennent en mobilité des hébergements ».

Joern Putz souligne le rôle important de l'État français, à travers les soutiens répétés du président de la République et du ministre de l'ESR, avant d'insister : « on a besoin du soutien de l'État ».

Marie-Caroline Missir souhaite alors mettre en avant un deuxième exemple de bonne coopération : celui de Nantes.

## « Mettre en place une politique académique métropolitaine partagée »

Gwenaëlle Proutiere-Maulion,  
vice-présidente de l'université de  
Nantes  
et Véronique Stéphan,  
directrice ESRI Nantes

Gwenaëlle Proutiere-Maulion revient sur le processus de mise en place d'une stratégie de développement croisée entre la ville et l'université depuis les années 1990. « Le plan U2000 a permis à l'établissement de revenir au cœur de la ville ». L'intervenante explique que l'évolution du contexte a vu « l'université s'imposer comme un acteur réseaux ». Face au manque de moyens alloués par l'État, l'établissement s'est tourné vers les collectivités territoriales « qui ont parfois plus de souplesse ». Mais ces collectivités connaissant aussi des difficultés, « cela nous a conduits à réfléchir, université et métropole, à l'optimisation de nos ressources et de leur mutualisation ». « La métropole a pris conscience de l'importance d'avoir une grande université au moment où nous prenions conscience de l'importance de devenir un véritable acteur de notre territoire », explique-t-elle.

Pour illustrer cette coopération, Véronique Stéphan présente le projet « Campus Nantes ». Après avoir elle aussi rappelé l'importance d'avoir un diagnostic partagé, elle indique que « Campus Nantes est un schéma métropolitain d'enseignement supérieur et d'innovation ». Il s'agit avant tout « d'une démarche coconstruite avec les acteurs ESR de Nantes ». Deux questions ont été principalement abordées : celle de l'insertion de l'université dans la ville et celle de pouvoir partager une stratégie conjointe en se donnant une vision à court et moyen terme.

Cette deuxième question, qui est au cœur du sujet de la table ronde, s'est traduite à Nantes grâce à « un volontarisme politique » par « un doublement des crédits ESR de la métropole ». « Soutenir les acteurs de l'ESR c'était : les inciter à travailler ensemble, privilégier le développement de projets interdisciplinaires, le soutien à la dynamique d'innovation, et enfin le renforcement de l'attractivité et de la visibilité internationale de la métropole ».

Sur la dernière priorité : « l'attractivité à l'internationale », Véronique Stéphan indique que cela s'est traduit à travers des





« destinations partagées : c'est-à-dire la préparation de déplacements à l'international ensemble ». Un exemple est donné de voyage au Québec qui « a réuni les collectivités, les acteurs économiques et académiques ».

Gwenaëlle Proutiere-Maulion intervient alors sur les outils locaux. Elle évoque le contrat de site qui « contient un volet spécifique sur l'attractivité de Nantes à l'international ». 4 objectifs sont présents : optimiser l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers, développer l'attractivité des laboratoires, favoriser la notoriété du territoire à l'international et soutenir les priorités de développement de Nantes Métropole à l'international. Cette coopération est illustrée par la création en 2007 d'une maison des échanges internationaux et de la francophonie. Situé en centre-ville, un guichet unique y est mis en place pour regrouper l'ensemble des démarches administratives. « Un accueil de qualité à travers des tuteurs multilingues, qui est également présent dans les cités universitaires ».

La vice-présidente fait alors remarquer que les relations avec la métropole se développent de plus en plus : « la semaine dernière encore, nous avons créé ensemble une université numérique dédiée aux sciences de la mer, que nous utilisons comme un outil d'internationalisation ». Ce projet fait écho au constat porté par la ville et qui permet, « de développer une mobilité numérique dans un contexte de mise en concurrence accrue où la mobilité physique connaît des difficultés ».

Elle termine son propos en indiquant que cette coopération entre l'université et la métropole a permis à Nantes d'être visible à l'international, en s'investissant par exemple dans un réseau de villes universitaires mondiales, lancé à l'initiative de l'université de Genève.

Pour conclure, Véronique Stéphan répond à une question de la modératrice qui souhaite « savoir si l'université et la ville ont réellement besoin de l'État ». La directrice de l'ESRI de Nantes Métropole

estime que « oui, on a besoin de l'État, mais travailler ensemble, ville et université, nous permet d'être plus fort vis-à-vis de ce dernier et de réagir en proximité ».

La parole est alors donnée à Patrice Guezou, que Marie-Caroline Missir interroge sur le rôle que les Chambres de Commerce et les entreprises peuvent jouer dans l'attractivité de l'ESR.

« Il est plus que nécessaire que les espaces éducatifs se repensent »

Patrice Guezou,  
directeur formation et compétences de  
CCI France

Patrice Guezou rappelle tout d'abord à la salle ce qu'est une chambre de commerce et quelles sont ses compétences. Ces dernières disposent de 4 missions : « appui aux entreprises, formations et emplois, gestion d'infrastructures et d'équipement, et une mission consultative ».

Dans leur mission de formation, les CCI regroupent plusieurs types d'établissements qui sont, pour l'intervenant, « tous des facteurs d'attractivité, voire de compétitivité ». Les CFA, les établissements de commerce, de management et de gestion, des établissements de spécialité (écoles de design, du numérique...).

Il insiste sur la nécessité actuelle pour tous ces acteurs de « repenser leur business modèle » et estime « indispensable que les espaces éducatifs se repensent pour pouvoir offrir des services complémentaires ». Cela part d'un constat : pour faire face aux diminutions des ressources provenant des CCI, de la taxe d'apprentissage, de l'État et des collectivités locales, « les droits de scolarité ne suffisent plus à équilibrer le budget d'un établissement ». Cela nécessite également que les entreprises « deviennent des acheteurs de prestations auprès des établissements ».

Il termine son intervention en expliquant que l'on peut voir dans de très nombreux territoires des coopérations qui ont fait émerger « des lieux dans lesquels la

production de services et de valeurs — pas seulement académiques, mais aussi sous l'angle de la rétroaction vis-à-vis des territoires — est plus qu'essentielle ». L'objectif est de faire en sorte que « les entreprises qui sont partenaires ne soient pas simplement des financeurs, mais bien des bénéficiaires des services des établissements du territoire ». Pour cela, Patrice Guezou souligne que « les étudiants sont mis dans une situation centrale. On se doit de leur proposer des services facilitant l'acquisition de connaissances, la création d'entreprises, la présence d'acteurs économiques au quotidien ».

## Conclusion

Khaled Bouabdallah, président de la  
ComUE Université de Lyon  
et vice-président de la CPU

En conclusion, Khaled Bouabdallah met en avant plusieurs sujets qui lui semblent particulièrement importants :

- Les langues : « un sujet central quant on parle d'internationalisation »,
- La question de la marque : « il y a un besoin d'inscrire l'ESR avec son territoire en travaillant sur un projet de marque. C'est là qu'il va y avoir de la valeur ajoutée ».
- La question du partage : « c'est au centre des choses si l'on veut avancer. Il faut déjà commencer à se mettre autour de la table ».
- La question des guichets uniques, « qui sont de vrai succès ». Il précise que dans bien des endroits on a dépassé les logiques de guichet. « On est dans des logiques de co-construction. Ce qui compte c'est d'abord ce que l'on veut faire et après les moyens » ■



# Table ronde n°5 La dynamique Corse : L'université, ses territoires

*Il était indispensable dans ce colloque de revenir sur les dynamiques de la ville organisatrice et de sa région. Animée par Christophe Loiseau, directeur régional adjoint de la Caisse des Dépôts, la cinquième table ronde réunissait différents acteurs du territoire : Gilles Simeoni, président de la collectivité territoriale de Corse, Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, Ivana Polisini, maire adjointe de Bastia et Jean-Baptiste Calendini, vice-président de l'université de Corse.*

Christophe Loiseau commence son intervention en revenant sur le rôle de la Caisse des Dépôts. « *Ce n'est pas seulement un établissement bancaire public. Elle est depuis deux siècles le partenaire des territoires* ». Elle se doit « *d'être au côté des élus corses, mais aussi de l'université* ». Plusieurs exemples dans lesquelles la Caisse des Dépôts s'investit sont cités : appui à la création de la fondation de l'université, construction du schéma immobilier, ou encore la mise en place du dispositif PEPITE.

Le modérateur interroge alors le président de l'exécutif Corse. Rappelant que la loi de 2002 confère à la collecti-

tivité de Corse des prérogatives uniques en termes d'enseignement supérieur. Il lui demande de partager avec les participants « *sa stratégie et son regard sur le rayonnement de l'université et son impact sur le territoire* ».

*« L'université est une réussite pour la Corse »*  
Gilles Simeoni, président de la collectivité territoriale de Corse

Gilles Simeoni remercie les organisateurs et rappelle l'importance de l'université de Corse dans son parcours et « *celui de beaucoup de sa génération* ». Pour répondre à la première interroga-

tion du modérateur sur la stratégie de la collectivité territoriale de Corse en matière d'enseignement supérieur, le président note que « *l'université, l'éducation, la formation et l'innovation sont au cœur de notre stratégie de développement* ». Il ajoute que depuis la loi de 2002 « *la collectivité participe sur le plan financier au fonctionnement de l'université* ».

Il y a aujourd'hui une volonté de soutenir et d'accompagner l'université dans son développement qui n'allait pas de soi. « *Il y a eu des périodes dans l'histoire contemporaine de la Corse où l'institution a été dénigrée voir combattue* ». Le développement et le rayonnement de l'établissement vont de pair avec les épisodes marquants qu'a connus la Corse depuis un demi-siècle. Gilles Simeoni souligne que l'université est une institution qui fait partie du patrimoine collectif : « *chaque famille Corse a forcément un lien fort avec l'université* ».

Sur la question du rayonnement, il précise que pour une université au centre



de la Corse, « *le pari du rayonnement et de l'ouverture conditionnait le regard que les partenaires extérieurs peuvent porter sur l'université de Corse* ». Le président note que « *sur l'accueil des étudiants, sur les partenariats scientifiques nombreux et sur sa capacité à s'intégrer dans la stratégie de développement économique de la Corse, l'université est une réussite pour la Corse qu'il faut soutenir et encourager* ».

Il termine en expliquant que l'établissement est également un facteur important dans la stratégie d'aménagement du territoire. Alors que la construction de la collectivité unique est en cours, il faudra construire « *une synergie entre la collectivité territoriale de Corse, la ville de Corte, l'ensemble du centre Corse et l'université* ».

La parole est alors donnée au président de l'Assemblée de Corse pour expliquer sa vision de la coopération entre acteurs territoriaux afin d'assurer le rayonnement de l'université.

### « Valoriser ce que nous avons et ce que nous sommes »

Jean-Guy Talamoni,  
président de l'Assemblée de Corse

Jean-Guy Talamoni commence par préciser son accord avec les propos de Gilles Simeoni. « *Notre engagement est entier [...] nous sommes ici dans une priorité absolue* ». Pour lui, il y a « *une coopération nécessaire qui ne peut se faire que sur la base d'une stratégie partagée* ». Cela n'a pas toujours été le cas. L' élu rappelle que « *quand les politiques plaidaient pour le tout tourisme, l'université n'avait pas le même rôle à jouer et avait été complètement ignorée alors que le nouveau PADUC, qui s'inscrit dans une logique de valorisation du territoire et du patrimoine Corse a été élaboré avec l'université* ».

Il explique que dans cette perspective, les opportunités de coopération sont nombreuses. Des projets de recherche comme StellaMar, Myrte ou encore le projet de la médiathèque culturelle de la Corse et des Corse sont brièvement cités. Ces projets

permettent d'avoir une attractivité depuis l'extérieur. Ils « *intéressent au-delà de la Corse et de l'Europe* ». S'attardant plus longuement sur le projet Paoli-Napoléon, il fait remarquer que « *c'est à partir du singulier qu'on arrive à l'universel et que c'est comme cela qu'il conçoit le partenariat entre l'université et la collectivité territoriale* ». Il existe autour de ce projet un volet scientifique, mais aussi un volet « *valorisation et développement à partir d'un maillage du territoire et du tourisme mémoriel et culturel* ». Cela permet « *un retour positif* » pour la collectivité et les Corses.

Il termine en soulignant la volonté de s'insérer dans la « *stratégie de spécialisation intelligente préconisée au niveau européen [...] cela correspond à ce que nous tentons de faire : valoriser ce que nous avons et ce que nous sommes* ».

Christophe Loiseau laisse la parole à l' élue de la Ville qui bénéficie des retombées de l'université : Bastia.

### « Une volonté politique »

Ivana Polisini,  
maire adjointe de Bastia

Ivana Polisini insiste sur la « *volonté politique* » déjà évoquée par les autres élus. À Bastia, ils ont souhaité inscrire les relations avec l'université dans une délégation, mais également « *rationaliser les relations avec l'établissement à travers une convention-cadre* ».

Cette convention trouve son origine dans des valeurs partagées autour de trois notions : « *permettre de développer Bastia en tant que ville durable, ville maritime et ville méditerranéenne* ». Des conventions particulières ont été par la suite mises en place. Elle conclut son intervention en citant différents partenariats comme l'accueil de stagiaire en mairie de Bastia, la mise en place d'un prix de thèse pour « *promouvoir le travail fait à l'université et la jeunesse de demain* » ou encore le développement d'un travail avec la fondation de l'université autour d'un festival et un centre culturel.

Le modérateur demande enfin à Jean-

Baptiste Calendini de revenir sur la stratégie mise en place par l'université pour assurer son rayonnement.

### « Les partenariats territoriaux, un levier pour l'internationalisation »

Jean-Baptiste Calendini,  
vice-président de l'université de Corse

Pour commencer son intervention, Jean-Baptiste Calendini rappelle « *qu'il a fallu se battre pour l'université de Corse et que depuis 2004, il existe un partenariat stratégique entre l'État, l'université et la collectivité territoriale de Corse* ». Pour l'intervenant, c'est de ce partenariat stratégique que sont nés les grands projets de l'université.

Depuis, la stratégie de l'université a été de s'ouvrir à l'international, mais aussi au territoire. Sur le plan international, « *l'université n'a pas à rougir et a fait de grand progrès [...] elle est très active* ». Sur le plan territorial, il estime « *qu'on se rend compte très vite que la dimension internationale est un élément structurant de la stratégie* ». Il illustre son propos en reprenant les exemples liés à la ville de Bastia, où l'université travaille sur l'inscription de la ville dans le paysage méditerranéen ou encore l'exemple du Fablab de Corte.

Le vice-président continue de donner des exemples de travail avec des entreprises, qui se développent de plus en plus en Corse. « *Chaque fois qu'elles se développent et passent un seuil, la question internationale apparaît [...] ainsi lorsque l'université développe ses relations avec les entreprises, l'aspect international est très important* ». Il cite un projet de formation en management dont la dimension internationale est financée par des entreprises corses.

Le vice-président conclut son propos en soulignant le rôle de la fondation de l'université qui est primordial. Elle doit « *accompagner la mutation de l'université. Or l'internationalisation nous force à réfléchir aux mutations de nos établissements, sans quoi nous sommes confrontés à l'isolement* » ■



# Table ronde n°6 Cultiver son attractivité et renforcer l'impact de l'internationalisation

*La dernière table ronde, animée par François Rio, délégué général de l'AVUF, était présidée par Thierry Valentin, directeur général adjoint de Campus France. Elle réunissait Romain Bost, vice-président de Roannais Agglomération, Morgane Dilosquer, de l'association des Chercheurs Etrangers de Nantes et Michael Krajecki, directeur du CReSTIC Reims.*

Thierry Valentin introduit la séquence en faisant remarquer que « l'on ne choisit pas seulement sa destination sur l'établissement... faire un choix de mobilité internationale, c'est un choix de vie ». Il estime que l'on s'intéresse au territoire, à l'accueil qui nous sera réservé, et que « ce qui fait territoire, c'est la coordination des acteurs et sur ce point les collectivités ont un rôle à jouer ».

Le directeur adjoint de Campus France souligne ensuite que « les acteurs de l'accueil sont multiples et pas nécessairement institutionnels. Les associations et les étudiants ont aussi un rôle à jouer ». Pour lui, l'accueil est un « éco-

ystème, une coordination, une compétence et un talent ».

François Rio interroge alors Romain Bost sur le schéma local d'enseignement supérieur et l'accueil mis en place pour les étudiants étrangers à Roanne, une ville moyenne.

*« Prendre en charge de A à Z les étudiants en mobilité »*

**Romain Bost,**  
vice-président de Roannais Agglomération

Romain Bost commence par décrire les spécificités de son agglomération. Roanne accueille plusieurs universités. Celle de Saint-Étienne principalement, mais également des formations de Lyon 1 et Lyon 2. Un guichet unique existe pour les étudiants de l'université Jean Monnet. « *La maison du campus* », qui, s'appuyant sur des référents dans chaque composante, « prend en charge de A à Z la mobilité ». L'accueil des étudiants étrangers est financé par l'agglomération. Une enveloppe budgétaire a aussi été créée pour soutenir des projets et des initiatives.

L'intervenant met alors en avant la question du logement qui est importante pour les étudiants étrangers. Cette question concerne surtout ceux de l'université de Saint-Étienne, car pour les autres, les établissements ont mis en place un transfert de logements entre les étudiants de chaque promotion. Pour trouver des réponses, la ville de Roanne a



récemment mis autour d'une table, l'ensemble des acteurs du logement étudiant Roannais. Cela leur a permis de faire ressortir des problématiques précises et de mettre en commun des solutions.

Pour terminer, l'élu explique que Roanne dispose comme Lyon d'une marque de territoire. Une démarche qui a vocation à s'expatrier à l'internationale. Ainsi, le directeur de l'IUT est un ambassadeur. Actuellement en Chine pour l'université, « il a pour mission de faire la promotion du territoire ».

François Rio demande alors à Morgan Dilosquer de décrire ce que son association met en place pour simplifier la vie des chercheurs et renforcer l'attractivité au niveau d'une métropole comme Nantes

### « Un guichet unique au service des chercheurs étrangers »

**Morgane Disloquer,**  
de l'association des Chercheurs Étrangers de Nantes

Cette association a été créée en 2001 à l'initiative de l'université et de la ville pour répondre « à la problématique de l'accueil des chercheurs sur le territoire en leur fournissant un appui administratif ».

L'association est financée par 19 acteurs (ville, région, établissement et organismes de recherche). « De l'idée d'accueillir au sein d'un lieu unique les chercheurs étrangers, l'association s'est transformée en un guichet unique qui est un facteur d'attractivité internationale de la métropole ». Depuis 2008, elle est labélisée EurAxess par la Commission européenne. C'est une petite structure avec une grosse gouvernance et qui s'appuie sur des savoir-faire externes. Elle dispose par exemple d'une offre d'hébergement dont la gestion est assurée par Appart'City.

Les missions de l'association recouvrent « un rôle de conseil, une expertise de l'immigration scientifique, une aide pour les démarches administratives pour le chercheur et sa famille, l'interlocuteur unique pour les visas scientifiques, une aide pour toutes les démarches de la vie quotidienne,

un rôle d'activité culturelle et d'intégration ». L'association met également en place au sein de la Maison des Chercheurs Étrangers diverses activités dont des cours de FLE.

François Rio présente alors Michael Krajecki, un chercheur en mathématiques d'une grande ville, Reims. Il lui demande en quoi son laboratoire participe au rayonnement de l'université et du territoire.

### « Un guichet unique au service des chercheurs étrangers »

**Michael Krajecki,**  
directeur du CRESTIC Reims

Michael Krajecki veut donner son point de vue au quotidien sur l'attractivité, celui d'un enseignant chercheur. Il commence par montrer comment il est possible de parler d'attractivité d'un territoire et d'une université, « à la fois vers le milieu industriel, vers le territoire et vers le grand public ». Il indique que beaucoup de ses collègues négligent les retours possibles sur le territoire pour se concentrer sur l'excellence internationale. Pour l'intervenant, « avoir un retour vers les collectivités et le grand public, ce n'est pas péjoratif ». Il illustre cette idée avec le site internet de son laboratoire, sur lequel on peut trouver : un communiqué de presse à destination des entreprises, une actualité sur une conférence publique de vulgarisation de la recherche, une actualité sur une journée scientifique organisée à la CCI avec des partenaires de haut niveau, une actualité sur la participation à une journée scientifique de l'INRIA et une dernière actualité sur un projet international auquel participe le laboratoire. Projet qui permet à l'université de Reims d'avoir des liens partout dans le monde.

Le chercheur poursuit son intervention en diffusant un clip de présentation de son projet de recherche : ROMEO, un super calculateur. Mais qui « en même temps montre que ce super calculateur est sur un territoire ». Les premières images du clip sont une vigne, le TGV et l'université.

Il considère que pour un étudiant en premier cycle, le principal facteur d'attractivité est le territoire. « Cela l'université seule ne

peut pas le faire ». Pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, la question est différente. « Avoir des outils qui sont attractifs et des recherches reconnues internationalement, ça attire des étudiants ». Il illustre son intervention en mettant en avant un partenariat entre Nvidia, une marque de carte graphique et l'université de Reims : « Cela vaut tous les salons de recrutement. S'associer à des industrielles, reconnu est un facteur d'attractivité très fort ».

Michael Krajecki revient sur la « construction de l'image internationale de son projet ». Il explique que la région, parcequ'il avait une caution scientifique via les PIA, et qu'il promettait des retombées pour le territoire, a investi beaucoup dans le projet. Il souligne également le lien nécessaire avec les entreprises. Le laboratoire en travaillant avec PSA permet à l'entreprise d'avoir un temps d'avance et un outil de compétitivité. Pour le territoire cela contribue indirectement à sauver des emplois chez PSA.

Il termine sa présentation en montrant un diaporama, « présenté à l'international » qui met côte à côte une image de Singapour, la ville qui « manque de projets de recherche », et une image de la cathédrale de Reims. « Cela aussi participe à l'attractivité » ■

## Réactions et échanges

Thierry Valentin conclut la table ronde en partant de l'exemple de Roanne. « Je crois qu'il y a un vrai défi à réussir à promouvoir les territoires universitaires des petites et des moyennes villes [...] qui sont parfois plus internationalisés que des territoires plus visibles ». Il estime que « tout territoire tend à l'universel » et qu'il y a un véritable enjeu de valorisation de l'insertion des structures dans des réseaux. Il illustre en reprenant des acronymes comme Stella-Mare qui « envoie un message à un public mondial à partir d'une expérience locale ». Il y a un enjeu à monter qu'il n'y a pas de bon et de mauvais territoire de l'ESR en France. Il y a des territoires qui se connectent et se parlent en France, mais aussi à l'échelle internationale, et qui peuvent en retirer une très grande plus-value en termes d'image.



# Refuser les **normes**

*Avant de conclure la journée, les organisateurs ont laissé la parole à Francine Demichel, présidente de la Fondation de l'université de Corse et ancienne Directrice Générale de l'enseignement supérieur au Ministère.*

« Votre colloque montre bien que la France a réinventé la ville universitaire », introduit Francine Demichel. Des villes universitaires dans la diversité, loin de « la stratégie du hérisson... où chacun est à côté, mais ne peut pas travailler ensemble ». C'est Lionel Jospin qui y a mis fin avec U3M. « On a construit des bibliothèques, on a fait revenir l'université en centre-ville [...] et l'on a désormais des villes universitaires ». C'est un premier constat qui me paraît tout à fait intéressant.

Le second constat est « qu'il n'y a pas de modèle d'université. Vous l'avez prouvé durant ces deux jours ». Il reste bien sûr le statut commun aux établissements, mais elle estime que la CPU et les universitaires devraient se poser la question de sa remise en cause.

Troisième constat soulevé par l'intervenante : « il n'y a pas non plus de modèle d'étudiants étrangers ». Elle met en avant la pluralité des parcours : « croire

que l'on va aller chercher certains étudiants ce n'est pas vrai [...] Les étudiants vont où ils veulent. Quand ils ne sont pas bien, ils partent. Et les raisons qui font qu'ils sont dans telle université plutôt que dans telle autre sont tellement complexes et différentes que l'on ne peut pas vouloir former depuis Paris un idéal type d'étudiant qui pourrait venir en France ».

Le dernier constat que partage Francine Demichel est « qu'il n'y a pas non plus de modèle de ville universitaire ». Francine Demichel considère que « les villes moyennes ont leur place. Elles sont l'avenir de l'université française ».

L'intervenante met alors en avant deux politiques de l'État qui la dérangent beaucoup. Elle dénonce tout d'abord « la politique du millefeuille ». Par cette expression, elle critique la multiplicité des institutions nationales qui s'occupent de l'enseignement supérieur. Des structures que l'on n'évalue

pas. Tout cela est « divisible, c'est de la bureaucratie, ça allonge les parcours de décisions ». Elle considère ainsi que « l'État à une responsabilité lourde dans l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers ». Certes le local « ne peut pas grand-chose, mais on peut dénoncer ».

La deuxième politique dénoncée est celle des classements : « on n'a pas besoin de nous classer en permanence, laissons les universités se développer ». Elle explique les lacunes importantes des classements. « On nous met derrière des grilles. Aux logiques internationales, on ajoute des classements nationaux. On vous classe quantitativement alors que l'enseignement supérieur et la recherche c'est du qualitatif ». Reprenant un propos maoïste, elle estime que l'on doit « laisser les cent fleurs exploser. Il faut laisser les universités, les villes développer leurs propres initiatives sans vouloir les normer ».

Elle conclut en expliquant qu'un « étudiant étranger doit aussi venir par désir et pas seulement par besoin ». Finalement, la stratégie qui permettra à l'université de se développer sera celle « du désintéressement, de la collaboration et de l'hospitalité » ■

## Conclusion du colloque

Présidente de l'AVUF, Catherine Vautrin, député-présidente de Reims métropole

Catherine Vautrin commence sa conclusion en remerciant l'ensemble des intervenants et en particulier les élus de Corse qui sont restés assister aux travaux du colloque.

La présidente de l'AVUF se demande si finalement ce « *n'est pas le fait que l'État à des limites, qui a conduit les collectivités à se saisir du sujet de l'ESR* ». L'éducation est en effet un élément clé de la démocratie, dont l'une des bases est « *sans doute l'action communale* ». Ainsi, si la cité s'engage dans l'éducation et « *va de plus en plus vers l'université c'est aussi parce que nous prenons conscience de l'importance qu'elle a pour nos territoires* ».

Comme les villes s'engagent davantage, l'élue considère logique que « *nous allions de plus en plus vers le partage d'une vision* ». Elle souligne avoir été très impressionnée par l'exemple de Nantes « *où l'on sent une capacité d'action extrêmement importante, car il y a une vision partagée et donc une capacité à se démultiplier* ».

Il s'agit là d'un exemple inspirant, car « *nous remplaçons le territoire et sa spécificité au cœur de l'enseignement supérieur* ». Le lien entre les travaux de recherche et le territoire est aussi « *un élément très important qui fait sens, et redonner du sens à l'action publique est ce qui nous guide au quotidien* ».

L'autre élément que Catherine Vautrin

souhaite mettre en avant est « *la force de l'organisation pour optimiser les moyens* » dans un contexte budgétaire contraint. EUCOR a montré « *une force de frappe* » sur la question.

Elle note ensuite que l'entreprise « *est aussi venue au cœur des débats* ». Plusieurs fois, on a parlé de « *chasser en meute, d'aller à l'international ensemble* ». Cette complémentarité entre la recherche et le développement économique est un outil de compétitivité pour donner une longueur d'avance aux entreprises. Le projet ROMEO montre même qu'un établissement est capable d'aller maîtriser une partie de ses financements par ses travaux de recherche. « *Incontestablement nous avons compris que la ressource de l'université est plurielle et que le lien avec l'entreprise est aussi une ouverture en matière d'accompagnement financier* ».

La présidente de l'AVUF reprend alors la nécessité de prérequis qui a été évoquée plus tôt par Khaled Bouabdallah. « *Il avait parfaitement raison* ». Ces prérequis sont les différents outils que l'on doit avoir et qui « *dependent en partie des capacités d'accueil, de la stratégie en matière de logement* ». Sur le logement, l'intervenante met en garde la salle sur les « *produits de défiscalisation du logement étudiant* ». Elle craint que l'on se retrouve dans quelques années avec les logements qui ne correspondent pas forcément aux attentes des étudiants.

« *Avoir des quartiers attractifs pour tous est aussi un élément d'attractivité de nos villes, cela amène sur toutes les questions de mobilité* ». Pour elle, la nécessité « *d'être près de tout est un sujet très important sur lequel on doit avoir des réponses* ».

Elle poursuit en relevant la volonté partagée par l'ensemble des villes de « *se tourner vers l'excellence* ». Citant le président de l'université de Toronto elle note trois objectifs : optimiser le territoire urbain par le bénéfice mutuel de l'université et de la ville, renforcer et approfondir les partenariats internationaux et enfin, réinventer l'éducation préuniversitaire. Ce troisième point « *sort de nos responsabilités, mais c'est un débat qu'il faut que nous ayons le courage d'ouvrir [...] en termes d'égalité des chances il y a beaucoup à dire sur les bacheliers qui arrivent et la capacité des réponses que l'on a à leur apporter* ».

La présidente de l'AVUF croit qu'en rassemblant l'ensemble des acteurs, on est dans un « *cocktail gagnant-gagnant* » qui permettra à chacun des territoires de se développer. Elle précise qu'il n'y a pas qu'un seul modèle, mais il y a un maillage du territoire garant de l'égalité des chances et du développement économique. ■



# 2<sup>ème</sup> Conférence Nationale des Stages Etudiants

## Le modèle français en question

Près de 2 ans après la publication de la dernière loi tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires, l'AVUF et le réseau des juristes de l'enseignement supérieur JURISUP organisent la 2<sup>ème</sup> conférence des stages étudiants, le 14 octobre à Paris.

Dans un contexte de mondialisation continue de l'enseignement supérieur d'une part et d'intérêt croissant des collectivités pour l'insertion professionnelle des étudiants d'autre part, les organisateurs ont choisi d'axer cette conférence plus particulièrement sur les stages à l'international et sur les territoires.

Trop souvent objet de polémiques, le stage étudiant est une véritable passerelle entre le savoir et la pratique, un vecteur d'opportunité qu'il convient de renforcer. Cette conférence permettra de confronter les regards et les questions des villes étudiantes, des établissements d'enseignement supérieur et des entreprises sur la réalité du stage, les difficultés rencontrées et les opportunités sous explorées.

Ce séminaire organisé avec l'appui du Groupe Intériale (mutuelles en collectivités et dans monde étudiant) est ouvert à tous, élus locaux, nationaux et techniciens, universitaires, chercheurs, étudiants, personnels administratifs et techniques, et acteurs socio-économiques, soucieux de participer ensemble à la définition des politiques publiques de mise en œuvre de la société de la connaissance.

### PROGRAMME

#### 9h30 - Ouverture de la conférence

- Catherine VAUTRIN – Députée-présidente de Reims Métropole, Présidente de l'AVUF\*
- Simone BONNAFOUS - Directrice Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion professionnelle au MENESR\*

#### 10h00 - La loi sur l'encadrement des stages deux ans après

Introduction par Stéphanie DELAUNAY-DEVEZE, Fondatrice de JURISUP.  
Présentation de quelques chiffres (enquête annuelle des stages du MENESR), puis

#### 1<sup>ère</sup> table ronde animée par Marie-Caroline MISSIR, directrice de la rédaction de l'Etudiant, avec

- Laurence BRETON-KUENY, de l'Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines (ANDRH)
- Marc GIMONNET - Président de la COURROIE
- des représentants de la CGE et/ou de la CDEFI

\* - sous réserve

#### 11h15 - Stages et territoires : des perspectives sous-explorées

#### 2<sup>ème</sup> table ronde animée par François RIO, délégué général de l'AVUF avec :

- Marc SEBEYRAN - Vice-président de l'Agglomération du Grand Troyes
- Un représentant du Groupe INTERIALE (mutuelles de territoires et d'étudiants).
- Grégoire FEYT – Vice-président de Université Grenoble-Alpes délégué aux relations avec les territoires
- Un trio tuteur – étudiant - enseignant en collectivité locale

#### 12h45 - Pause déjeuner

#### 14h00 - Stages à l'international: des contextes et des pratiques à découvrir

Introduction sur la perception du stage l'étranger par un directeur de Relations Internationales ou de Bureau des stages d'une grande école

#### 14h30 - 3<sup>ème</sup> table ronde animée par Philippe CAMPINCHI – animateur du GASS<sup>2</sup> et directeur de publication d'Universités & Territoires, avec :

- Thierry VALENTIN - Directeur Général Adjoint de l'agence Campus France
- Céline BRANCHI - Responsable du Bureau des stages au Ministère des Affaires Etrangères
- Laure COUDRET-LAUT – Directrice de l'Agence Erasmus +

#### Parcours des étudiants en stage à l'étranger et d'étudiants étrangers en France

- 2 étudiants partis à l'étranger membres d'ESN France

#### 16h00 Allocution de clôture : Quel avenir pour le concept de stage ?

- Une personnalité en cours de sollicitation
- Un représentant de la Conférence des Présidents d'Université

2 - [www.gass.pro](http://www.gass.pro)



Programme et inscriptions :  
<http://colloques-avuf.com>

**RESEAU DES COLLECTIVITES LOCALES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE**

# Les schémas en question

*Ce séminaire fait suite aux dernières manifestations organisées par le bloc local ESR et vise à faire dialoguer l'ensemble des acteurs impliqués dans les politiques d'ESR afin de les doter des outils nécessaires à la mise en œuvre des schémas territoriaux, en accord avec les derniers changements législatifs.*

**E**n 2013, la loi Fioraso implique les collectivités territoriales au cœur de la gouvernance des universités et leur permet d'élaborer des politiques volontaristes en matière d'ESR. Les dernières réformes territoriales (loi MAPTAM en 2014, nouvelles régions et NOTRe en 2015) viennent bouleverser l'organisation des collectivités en forçant ces dernières à repenser leur compétence au niveau d'un territoire beaucoup plus vaste. De nombreuses stratégies sont ainsi élaborées à tous les niveaux pour accompagner la réorganisation territoriale, mais comment les faire converger vers une dynamique cohérente en impliquant chacune des parties prenantes ?

## PROGRAMME

### 14h00-14h30 – Ouverture

Présentation d'une étude sur les schémas ESR

### 14h30-15h45 – Panorama et prospective des schémas d'ESR

1. Quel schéma, pour quelle échelle ?
- 2 - Une stratégie territoriale : pour quoi faire ? Quels sont les objectifs visés ?
- 3 - Les schémas régionaux doivent être rendus au 01/01/2017 : quelles interventions dans un délai contraint ?

### 16h00-17h30 – Co-construire à plusieurs échelles

1. - Quelle articulation pour l'ensemble des stratégies individuelles ? Quels leviers faut-il soulever afin d'obtenir une stratégie territoriale cohérente ?
2. - Quels enjeux à la cohérence des stratégies en matière d'ESR ? Quelles limites ? Comment acquérir un consensus ?
- 3 - Quelle évolution des schémas pour accompagner les réformes ?

### 18h00 – Cocktail de clôture



13/09 2016, de 14h00 à 18h00  
Salle plénière de la CPU – 103 Bd Saint-Michel, 75005 Paris  
Inscriptions :

<http://goo.gl/forms/lc2ijsj01kBzmlSU2>

# Voyage au cœur de la réussite

La 10e Nuit Européenne des Chercheurs avait pour objectif de faire vivre à tous les visiteurs des expériences concoctées par des chercheurs, afin de leur faire découvrir le monde de la recherche actuelle. Dans ce cadre, l'Institut de recherche sur l'éducation (IREDU) a proposé un voyage au cœur de la réussite.

En entrant dans un premier espace, les visiteurs étaient invités à répondre à la question « la réussite, pour vous, c'est quoi ? », sous formes de dessin pour les enfants et de mots, texte ou dessin pour les adultes. Dans un second espace, les chercheuses présentaient les objectifs de cette expérience ainsi que les résultats concernant les multiples représentations de la réussite chez les enfants, grâce à une recherche conduite en amont auprès de 125 élèves d'une école primaire de Côte-d'Or. Les visiteurs pouvaient aussi écouter un conteur racontant l'histoire des secrets de la réussite à travers un conte rendant accessible les résultats de la recherche aux enfants et aux plus grands. De manière générale, le thème abordé n'a pas laissé indifférent : près de 100 enfants et 220 adultes ont exprimé cette nuit-là leurs conceptions de la réussite. Les deux tiers sont des dijonnais, les autres provenant de communes du département de la Côte-d'Or. Les informations données par ce public permettent non seulement de poursuivre l'exploration des perceptions des enfants sur la réussite mais aussi de les confronter à celles de leurs parents et plus généralement à celles des adultes.

Chacun-e a sa vision, sa définition de la réussite. Elle peut être personnelle, professionnelle, scolaire, sociale, collective... Les résultats initiaux de ce programme de recherche ont montré que les enfants, répondant à la même question, associent la réussite à quelque



chose de positif : bonheur et joie cohabitent, que ce soit dans leur vie d'enfant ou dans la manière dont ils envisagent la réussite. Les thématiques sont variées, même si avec l'âge les représentations de la réussite deviennent plus homogènes. Sport et école coexistent en tête des thèmes, chacun apparais-

sant pour plus de quatre enfants sur dix. Représentée en lien avec l'école, la réussite est davantage la préoccupation des petits de CP et des grands de CM2. Et rares sont les enfants qui imaginent une situation de la vie professionnelle. Par ailleurs, seules les filles envisagent la réussite liée à la famille.



Les adultes participant à cette nuit ont été plus de la moitié à se lancer dans un dessin pour illustrer leur vision de la réussite et 86 % se sont exprimés par des phrases. Une première comparaison des représentations des adultes et des enfants révèle des différences : si du côté des enfants, la réussite est d'abord envisagée à plusieurs, elle se conçoit tout seul pour six adultes sur dix. Seulement un adulte sur dix envisage la réussite dans sa vie immédiate alors qu'elle se décline au présent chez six enfants sur dix. Comme pour les enfants, les aspects associés à la réussite sont variés mais leur présentation s'effectue de manière plus abstraite et conceptuelle. Le thème du bonheur est plébiscité en premier chez les adultes. Plusieurs domaines de la réussite sociale sont aussi mentionnés comme la vie professionnelle, la famille, avec des appréciations subjectives telles que l'accomplissement personnel. Pour le tiers des adultes, la réussite se combine avec une vie professionnelle, davantage envisagée du côté des femmes (40 % pour le quart des hommes). De même, le thème de la famille ressort de manière plus forte pour la population féminine (le tiers pour 20 % des hommes). Peu d'adultes intègrent le sport et l'école comme éléments de la réussite contrairement aux enfants. La poursuite de l'analyse permettra d'explorer si la réussite se décline de la même manière pour les enfants et leurs parents.

Ce programme de recherche est né d'une collaboration entre les chercheuses et les enseignantes d'une école primaire pour illustrer un colloque intitulé « Réussite scolaire, réussite professionnelle ». La volonté des chercheurs d'entretenir un lien nouveau avec la

société porté vers la diffusion et la discussion des résultats des recherches en éducation permet de les faire sortir des universités et des laboratoires. Une telle perspective permet des valorisations originales comme par exemple le spectacle pour enfants, destiné à faire réfléchir simplement enfants, parents, grands-parents, enseignants, éducateurs et citoyens de divers horizons, sur les figures de la réussite, en s'appuyant sur les principales conclusions de la recherche. C'est également l'occasion de recueillir de nouvelles données sur l'école en explorant des thématiques originales permettant de renouveler la recherche sur les facteurs de réussite, tout en initiant d'autres formes de collaborations entre les chercheurs et les acteurs de l'école et hors de l'école. Quel beau défi par exemple pour des chercheurs, des équipes enseignantes et des équipes municipales de travailler ensemble et avec les parents, lors de la construction obligatoire des projets d'école (circulaire du 15/02/1990-B.O. n°9). En effet, explorer les représentations sociales des enfants comme celles des adultes sur la réussite constitue une nouvelle entrée pour appréhender des facteurs d'inégalités de réussite à l'école. Ces représentations peuvent jouer sur l'investissement des enfants à l'école et l'accompagnement des parents sur les chemins de la réussite de leurs enfants... et par conséquent, ouvrir la voie à des initiatives d'acteurs locaux en faveur de programmes d'accompagnement nouveaux, ne serait-ce que dans les activités proposées lors des nouveaux rythmes scolaires où les municipalités ont un rôle décisif. Et finalement, si à l'issue de cet article vous vous posiez aussi la question « La réussite pour vous, c'est quoi ? »... ■



## En bref

L'équipe de l'IREDU participant à la 10<sup>e</sup> Nuit Européenne des Chercheurs : Christine Guégnard et Cathy Perret avec Elodie Bellarbre, Julien Berthaud, Agathe Dirani, Carine Erard, Eléonore Vrillon et le conteur comédien Guillaume Desmarchelier. L'IREDU est un laboratoire de recherche de l'université de Bourgogne dont la réflexion scientifique est dédiée aux questions de la réussite des élèves et des étudiants jusqu'à l'analyse de la relation formation-emploi.

### Info +

Photos :

Vincent Arbelet pour l'Université de Bourgogne

Sites web :

<http://iredu.u-bourgogne.fr/>

<http://experimentarium.u-bourgogne.fr/blog/>

# À Paris, la RIVP développe des colocations



*La colocation étudiante gagne du terrain, même à Paris, avec l'implication de plus en plus importante d'un des bailleurs parisiens : la RIVP.*

**D**étentrice de multiples immeubles d'habitation dans la capitale, dont 60 % conventionnés comme logement social, la RIVP, créée en 1923, a pour mission initiale de loger les populations intermédiaires.

La plupart des logements de la RIVP font l'objet d'un droit de réservation de la part de l'Etat, dont une partie pour les fonctionnaires, et de la collectivité locale. De plus, la RIVP, avec l'aide de sa filiale Lerichemont, a développé depuis plusieurs années des solutions d'hébergement temporaires ou para-

hôteliers à destination des fonctionnaires de plusieurs ministères et plus récemment en direction des chercheurs et des étudiants.

C'est dans ce cadre et avec cette expérience, que la RIVP a repris bon nombre d'immeubles patrimoniaux pour les transformer en logement social afin de faire face à la demande sur le territoire parisien.

C'est en 2007 que la RIVP récupère un bâtiment prestigieux situé au coeur de Paris, à deux pas du Val de Grâce et de

l'Hôpital Cochin : un immeuble de 39 vastes appartements haussmanniens.

Cet ensemble, appelé par les connaisseurs du monde du logement parisien « l'immeuble des Préfets » (beaucoup y ont été hébergés), est rénové au fur et à mesure des départs.

En 2010, face aux besoins importants de logements étudiants à Paris, la RIVP décide de réserver certains de ces très grands appartements à des colocations étudiantes en confiant la gestion locative à sa filiale Lerichemont. Conventionnés en PLUS, ces appartements rénovés sont meublés et proposés aux étudiants boursiers ou allocataires d'étude du C.R.O.U.S. de Paris. Une convention est ainsi établie entre le C.R.O.U.S, la Régie Immobilière de la Ville de Paris et Lerichemont.

En 2011, une seconde convention s'établit également avec l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) afin de développer l'offre de logements en faveur des étudiants parisiens boursiers.

En 2013, la convention Conservatoire National supérieur d'Art Dramatique (Cn-sad) permet d'accueillir 10 colocations. En 2014, une convention avec la Mission locale de Paris a été établie afin de loger 4 jeunes actifs de moins de 26 ans. Ainsi se forme un pool de réservataires intéressés par cette offre originale.

Les 12 appartements représentent 54 chambres au total, allant de 10m<sup>2</sup> à 26m<sup>2</sup> pour les plus grandes. Chaque appartement avec moulures, boiseries, parquet en point de Hongrie et couloir immense, comprend un salon très vaste et une cuisine toute équipée qui permet au colocataires de se retrouver pour des moments de détente.

Pour ne rien gâcher, des balcons donnant sur les grands boulevards, offrent aux étudiants la possibilité d'admirer Paris. En outre, les deux salles de bain rendent la vie commune très agréable. Tout ceci à des tarifs encadrés et attractifs pour Paris avec des restes à charges pour chaque étudiant compris entre 200 et 400 euros selon la taille de la chambre, toutes charges comprises.

Après 5 ans d'expériences, les conclusions s'avèrent très positives. Les étudiants restent en moyenne trois ans, ils se répartissent équitablement entre filles et garçons et le gestionnaire n'a pas eu affaire à des dégradations, ni à des impayés récurrents entraînant recours ou commandements.

Les commissions de renouvellement ont lieu dès le mois d'avril. Les droits à la bourse pour la rentrée suivante y sont examinés au cas par cas. Si l'étudiant n'est plus boursier, une notification de la décision de la commission ainsi que son congé pour la date de fin de contrat lui sont envoyés.

Les locataires qui ont candidaté aspirent à ce type d'habitat partagé. L'entente entre les locataires a été très bonne, même parfois trop bonne !

Dans ces anciens appartements très sonores, la superficie très importante encourage les fêtes entre étudiants pour toutes les occasions. Les plaintes des voisins concernant ces pratiques de fêtes sont toujours d'actualité, car en effet d'anciens locataires de cet immeuble particulier, ne sont pas toujours habitués à ce genre de mixité sociale.

Malgré tout, la colocation demeure un bon moyen pour un bailleur comme la RIVP de trouver une nouvelle destination pour des logements atypiques par leur taille et qui ne trouveraient pas de familles aux ressources suffisantes, même à des tarifs de loyers sociaux ■





# Rendez-vous 2016 du Logement étudiant

17/11/2016 Université Paris-Dauphine

**Depuis la Convention sur l'avenir du logement étudiant, organisée en avril 2011 par Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et les Rencontres ADELE du logement étudiant de décembre de la même année, aucune initiative rassemblant les acteurs du logement étudiant en France n'a été organisée.**

L'état des lieux de la production du logement sociale étudiant effectué dans le cadre du Plan 40 000 démontre que la problématique du logement étudiant demeure un sujet d'actualité : progression insuffisante du nombre de logements dédiés face à la hausse du nombre d'étudiant nationaux et internationaux, augmentation de la mobilité étudiante... Devant l'importance de l'effort à fournir pour que la France conserve son attractivité et pour que les universités et les établissements d'enseignement supérieur relèvent le défi de

diplômer plus de 50% d'une classe d'âge, la mobilisation de toutes les parties prenantes est un impératif !

- Les Rendez-vous du logement étudiant constituent à la fois un moment et un lieu où ceux qui souhaitent participer à cet effort national peuvent échanger et confronter leurs réussites, leurs solutions ou leurs difficultés, et partager leurs projets futurs et leurs innovations.
- Les Rendez-vous du logement étudiant est une initiative d'Universités & Territoires et d'ADELE, en partenariat avec l'université de Paris-Dauphine, avec le soutien de différents acteurs et l'expertise du cabinet Latitude et Logement solidaire conseil.
- Les Rendez-vous du logement étudiant sont conçus pour développer le dialogue entre les parties

prenantes du logement étudiant : pouvoirs publics, professionnels de l'immobilier, établissement d'enseignement supérieur, acteurs des territoires, usagers...

- Les Rendez-vous du logement étudiant sont organisés à Paris-Dauphine, une université qui s'implique dans le logement étudiant avec son service dédié ou avec l'intervention de sa Fondation et la création d'une Chaire Ville & Immobilier.

Nous vous accueillerons avec plaisir le 17 novembre 2016, pour la 1<sup>re</sup> édition des Rendez-vous du logement étudiant.

*L'équipe fondatrice des  
Rendez-vous du logement étudiant  
Philippe Campinchi, Nicolas Delesque,  
Vincent Dupy et François Rio*

Présentation, programme et inscriptions

[www.rdvle.com](http://www.rdvle.com)



Dans un monde de plus en plus complexe, pour que l'avenir ne nous échappe pas, le débat le plus partagé possible, dans la diversité des territoires, est fondamental pour tisser les liens nécessaires à la recherche de solutions.

**les entretiens  
d'INXAUSETA**

**Association Supastera**  
Inxausetà – 64120 Bunus  
Tél. 05 59 37 81 49/06 82 70 49 76  
inxausetà@gmail.com

**Programme et inscription en ligne :**  
[www.entretiensinxausetà.fr](http://www.entretiensinxausetà.fr)

Retrouvez les archives  
d'Universités & Territoires

[www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr)



Universités & Territoires

**Universités & Territoires est une  
publication éditée en partenariat avec  
l'Afev, l'AVUF, l'ADELE et la CPU**  
ISSN 2263-8431

**Directeur de la publication :** Nicolas Delesque  
**Gérant :** Philippe Campinchi (PCC)

**Rédaction :** Philippe Campinchi, Nicolas  
Delesque, Alexandre Gavard

**Crédits photos et iconographies :**  
DR, Fotolia

**Tarifs d'abonnements :** Individuel : 100 euros HT  
Institutionnel : 500 euros HT

**Parties prenantes :** Convention particulière  
**Remerciements :**

L'équipe du colloque de Corte,  
Edith de Macedo François Rio,

**Universités & Territoires :** Chez PCC 19 rue  
Molière 75001 Paris Tél : 0684606274

**E-mail :** [redaction@universites-territoires.fr](mailto:redaction@universites-territoires.fr)

**Universités & Territoires est une  
publication en participation.**

**Merci aux partenaires traditionnels  
d'Universités & Territoires**

